



Dossier

Cachan, les solidarités avant tout

p. 10

Grand angle

Les cours de récré se réinventent au Coteau

p. 20

Temps fort

33^e édition du festival Ciné junior

P. 29

4 Instants choisis

10 Dossier

Cachan, les solidarités avant tout

20 Grand angle

Environnement - Les cours de récré se réinventent au Coteau

22 Actus

- 22 Recensement – Ce qui compte, c'est vous !
- 23 Solidarité – Don du sang, une mobilisation essentielle
- 24 Vie scolaire – Inscription à l'école maternelle : c'est maintenant !
- 25 Prévention – Violences sexuelles : des mots pour le dire
- 26 Logement – Dorémi : la rénovation énergétique facilitée
- 27 Urbanisme – L'avenir du territoire se dessine avec vous
- 28 Vie associative – Le canoë-kayak à portée de rame
- 29 Temps fort – 33^e édition du festival Ciné junior
- 30 Découverte – Festival Sons d'hiver : Marilyn Mazur à l'honneur
- 31 Lecture – Histoire d'en lire
- 33 Voirie - Neige et verglas : agir de façon responsable

34 Rencontre

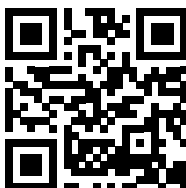
Victor Simon – Cœur d'or et mental de fer

37 Tribunes

40 Vie pratique

L'actualité de la ville et vos démarches sur www.ville-cachan.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



LE MAG Cachan. Directrice de la publication: Hélène de Comarmond - Directeur de la rédaction : Arnaud Vareilhias - Rédaction en chef: Anne Bléger - Rédaction: Anne Bléger, Stéphanie Coye, Alain Jegou - Administration: Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan Cedex - www.ville-cachan.fr - Courriel: communication@ville-cachan.fr - Maquette et mise en page: Pellicam SN - Impression: Périgraphic - Tirage: 17000 exemplaires. Régie publicitaire: MICRO5, 10 rue du Commandant-Schloesing 75016 Paris - 06 25 23 65 66 - studioparis@micro5.fr



Si vous ne recevez pas **LE MAG Cachan**, merci de nous le signaler : communication@ville-cachan.fr

LE MAG . Cachan - janvier 2023 N° 332

Hélène de Comarmond

Maire de Cachan

LES ADJOINT·ES À LA MAIRE

1^{er} adjoint

Camille Vielhescaze

Participation citoyenne et initiatives locales, finances

2^e adjointe

Sandrine Churaqui

Solidarités et actions sociales, handicap, seniors

3^e adjoint

Julien Jabouin

Transition écologique, défi climatique, nature en ville et déchets

4^e adjointe

Caroline Carlier

Services publics et modernisation de l'action publique, personnel et dialogue social, tranquillité publique

5^e adjoint

Mohammadou Galoko

Jeunesse, emploi et insertion professionnelle

6^e adjointe

Laetitia Boutrais

Culture et patrimoine, déléguée aux quartiers Cité-Jardins et Ouest-Sud

7^e adjoint

Samuel Besnard

Développement urbain et métropolitain, grands projets, espaces publics

8^e adjoint

Dominique Lanoë

Vie scolaire, activités périscolaires et alimentation durable

9^e adjointe

Céline Di Mercurio

Habitat et logement

10^e adjoint

Jacques Foulon

Développement économique

11^e adjointe

Katia Touchet

Petite enfance, déléguée au quartier La Plaine-La Prairie-Courbet

12^e adjoint

Hervé Willaime

Enseignement secondaire et supérieur, recherche, vie étudiante

13^e adjointe

Maëlle Bouglet

Santé et qualité de vie, déléguée aux quartiers Centre-ville, Ouest-Nord et Coteau

14^e adjointe

Christine Rescoussié

Vie associative, relations internationales et jumelage

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Pierre-Yves Robin

Prévention, médiation, sécurité et police municipale

Zeïma Yahaya

Sport et loisirs

David Petiot

Énergies et mobilités

Thomas Kekenbosch

Écologie populaire, économie sociale et solidaire

Catherine Busson

Lutte contre l'isolement et la précarité

Robert Orusco

Commerces et artisanat, affaires funéraires, mémoire

Sylvie Darracq

Collèges

Emmanuelle Mazuet

Accessibilité et proximité des services publics

Yseline Fourtch Dutarde

Droit des femmes et lutte contre les discriminations

Pour rencontrer vos élu·es : **01 49 69 69 81**
ou secretariat.elus@ville-cachan.fr



Chères Cachanaises, Chers Cachanais,

Je vous adresse mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. J'espère que les récentes festivités vous ont permis de partager des moments chaleureux auprès de ceux qui vous sont chers.

Après la crise sanitaire, les tensions économiques et énergétiques s'annoncent encore plus importantes pour l'année à venir. Elles impactent de plein fouet les communes tout autant que leurs habitant-es. Dans ce contexte incertain, il est nécessaire plus que jamais de réaffirmer nos valeurs de solidarité qui constituent l'identité de notre ville. À Cachan, cette solidarité s'exprime par une attention constante les un-es envers les autres, ainsi que par la mise en œuvre d'un service public au plus près des attentes et des besoins des habitant-es.

Les agents de notre service public œuvrent au quotidien aux côtés de nombreux bénévoles et acteurs locaux en faveur du vivre-ensemble. Parce qu'ils sont auprès des habitant-es à chaque étape de leur vie, il nous appartient de tout mettre en œuvre pour préserver notre service public, qui reste « *le patrimoine de ceux qui n'en ont pas* ». Pour ces raisons, nous devons sans

cesse renouveler notre mobilisation pour sa sauvegarde et son amélioration.

Notre ville se distingue par sa capacité à se mobiliser dans les moments difficiles comme dans les moments heureux. En témoignent les nombreuses festivités organisées cette année encore. Elles nous permettent de nous retrouver et d'échanger dans la convivialité à l'occasion des rendez-vous traditionnels que nous apprécions tant. J'espère ainsi avoir le plaisir de vous retrouver le 21 janvier prochain à l'hôtel de ville pour célébrer la nouvelle année.

À nouveau, je tiens à vous souhaiter, en mon nom ainsi qu'en celui du conseil municipal et du personnel communal, une excellente année 2023. Qu'elle soit faite de succès et d'accomplissements dans tous les domaines de votre vie.

Bien fidèlement,

Hélène de Comarmond
Maire de Cachan



CACHAN AUX COULEURS DES FÊTES

Du 17 au 18 décembre, les animations organisées par la Ville ont mis de la couleur et des paillettes dans les yeux des Cachanais-es.

MARCHÉ ARTISANAL

Les 17 et 18 décembre, les stands de l'association des artisans et créateurs du Val-de-Bièvre ont animé le centre-ville.





DESCENTE AUX LAMPIONS

Le 17 décembre, un grand nombre de Cachanais-es ont participé à la traditionnelle descente aux lampions, organisée par la Ville et les conseils de quartiers. Les rythmes endiablés de la fanfare ont accompagné le lâcher final sous le regard émerveillé des plus jeunes.





LE CIRQUE DANS TOUS SES ÉTATS

Mêlant acrobaties, envolées instrumentales, vocales et poétiques, le spectacle *TINA* de la compagnie Théâtre Masset, a conquis le public venu en nombre au théâtre Jacques Carat le 18 décembre dernier.

SPECTACLE DE NOËL DU CONSERVATOIRE

Le 13 décembre, les élèves et professeur-es du conservatoire à rayonnement départemental (CRD) ont présenté leur spectacle de Noël au théâtre Jacques Carat. Une soirée mêlant musique classique, airs d'opéra, danse et théâtre. Un savant mélange qui prouve que l'art n'a pas de frontière et se conjugue au pluriel.



FÊTE DES CRÊCHES

Le 15 décembre, à la veille des vacances scolaires, Hélène de Comarmond, maire de Cachan, et Katia Touchet, adjointe à la maire chargée de la Petite enfance, ont souhaité de bonnes fêtes aux enfants, aux parents et au personnel des crèches municipales à l'occasion d'un moment convivial organisé par la crèche du Chat Botté.



REPAS DE FÊTE À LA RÉSIDENCE DU MOULIN

Le 16 décembre, Hélène de Comarmond, maire de Cachan, et Sandrine Churaqui, adjointe à la maire chargée des Solidarités et de l'action sociale, ont souhaité de très bonnes fêtes de fin d'année aux résident-es de la résidence du Moulin à l'occasion d'un repas convivial et en musique organisé par les agents de la Ville.



UN MARDI AVEC ÉLIE SEMOUN

Le 13 décembre, à l'occasion du Mardi des réalisateurs, les Cachanais-es ont pu échanger avec le comédien et scénariste Élie Semoun et la réalisatrice Marjory Déjardin à l'issue de la projection de leur film documentaire *Mon vieux* au cinéma La Pléiade.



INVITATION AU VOYAGE AU CSC LA PLAINE

Le 21 décembre, des plats espagnols, dont la traditionnelle paëlla, étaient au menu du repas de fête du centre socioculturel La Plaine.



PRIX DU FESTIVAL CINÉ REGARDS AFRICAINS

Le 4 décembre, lors de la cérémonie de clôture du festival Ciné regards africains qui s'est déroulée au cinéma La Pléiade, le Prix du public pour le meilleur court-métrage a été attribué à la réalisatrice sénégalaise Ramata-Toulaye Sy pour son film *Astel*. Le Prix du jury récompensant le meilleur long-métrage a, quant à lui, été décerné à *Plumes* du réalisateur égyptien Omar El Zohairy.

TROC SOLIDAIRE DE JOUETS

Un jouet apporté, un jouet choisi. Le 10 décembre dernier, de très nombreuses familles ont participé à cette nouvelle édition du troc solidaire organisée par la Ville de Cachan. Un succès qui ne se dément pas cette année encore !



© Michel Aumercier

© Michel Aumercier



STAGE DE DÉCOUVERTE POUR LES TROISIÈMES

À l'issue de leur semaine de stage d'observation au sein des services municipaux, les élèves de troisièmes du collège Paul Bert ont été chaleureusement accueilli-es dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville par Hélène de Comarmond, maire de Cachan, les élu-es et les agents de la Ville. Hélène de Comarmond a tenu à les féliciter pour leur implication.

SEMAINE DE LA LAÏCITÉ

Lors de la Semaine de la laïcité en décembre, les élèves de CM1 de Cachan ont participé à une visite de la mairie, animée par les services de la Ville. La découverte des salles des mariages et du conseil municipal a été l'occasion pour eux d'appréhender, aux côtés d'élus, la vie citoyenne de manière ludique.



© Anne Bléger



LE BÉNÉVOLAT À L'HONNEUR

Le 5 décembre, à l'occasion de la Journée internationale du bénévolat, la Ville a rendu hommage à l'engagement des bénévoles cachanais-es investis-es de longue date dans le tissu associatif. Ce rendez-vous convivial a officialisé le second mandat du conseil consultatif de la vie associative avec l'élection de ses dix représentant-es.

LA FUTURE GARE EN CHANTIER

Le 2 décembre dernier, la Société du Grand Paris (SGP) a organisé la visite des souterrains de la future gare. Commencés en 2017, le creusement des tunnels et l'équipement des rails sont terminés. Le chantier se poursuit avec la mise en œuvre des appareillages électriques et de ventilation. La ligne 15 Sud devrait entrer en service en 2025, lorsque les contrôles de sécurité et de la qualité des installations auront été réalisés.





Cachan, les solidarités avant tout

Les solidarités, enracinées dans l'histoire de la ville, se réinventent chaque jour. Face au contexte social préoccupant et aux difficultés quotidiennes, les réseaux de solidarité se mobilisent.

En février 2022, les Cachanais.es se sont mobilisé.es spontanément pour venir en aide aux Ukrainien-nes.



Les solidarités s'écrivent au pluriel

La Ville de Cachan déploie ses actions de solidarité pour aider les plus fragiles. Forte de ses valeurs, c'est aussi le lien social qu'elle entend préserver avec le soutien des acteurs associatifs et des partenaires institutionnels pleinement engagés à ses côtés.

“ Avec ses partenaires, la Ville a mis en place des services qui n'existaient pas pour faire face aux crises. ”

Sandrine Churaqui,
maire adjointe
à la Solidarité et aux
actions sociales

Face aux crises successives, les communes sont en première ligne pour assurer des services de proximité essentiels et agir au plus près des besoins des habitant-es. Une action qui s'adapte aussi à l'urgence des situations et nécessite agilité et réactivité. À côté de l'action municipale, les initiatives individuelles et collectives s'organisent aussi. « Face à la hausse des prix, j'essaie de trouver des astuces quand je fais mes courses au supermarché. Je n'achète que les produits avec une étiquette jaune, dont la date de péremption est proche. Ils coûtent moins cher », confie Christine,

cliente d'un supermarché. Toutefois, les petites astuces ne suffisent pas toujours à faire face aux coups durs de la vie, et la solidarité apporte souvent un réconfort indispensable. À Cachan, les engagements sont nombreux et les acteurs variés. « C'est toute la force de notre ville », confie Marianne, Cachanaise de longue date. Le centre communal d'action sociale (CCAS), les centres socioculturels de la Ville, les associations et les habitant-es réagissent vite et font preuve d'une capacité à se mobiliser pour soutenir les plus fragiles.

En 2021, pendant la crise sanitaire, la municipalité et l'association Linkee ont distribué des paniers alimentaires aux étudiant-es.



La Ville en première ligne face aux urgences

En 2020, pendant la crise sanitaire et durant les mois qui ont suivi, de nombreuses actions ont été menées. La Ville a assuré l'organisation de distributions alimentaires en lien avec les associations locales. Par ailleurs, une cellule téléphonique d'assistance et d'écoute a été créée afin d'aider les personnes âgées isolées à communiquer avec leurs proches. De même, la Ville a initié un réseau de soutien aux réfugié-es issu-es de divers pays, notamment d'Afghanistan, du Soudan, de Madagascar, et aujourd'hui encore, d'Ukraine. Plus récemment, face à la flambée des prix, une aide coup de pouce à l'énergie de 30 euros a été votée par le conseil municipal. Plus globalement, à l'échelle du territoire, les acteurs de la solidarité travaillent ensemble, main dans la main. L'objectif est d'impulser une « dynamique partenariale en faveur de l'accès aux droits sociaux, aux soins et à la santé », comme le précise le rapport d'analyse des besoins

sociaux réalisé par le CCAS en mars 2022. Développer les réseaux permet, entre autres, de mieux identifier les publics fragiles, qui pour certains ne sollicitent aucune aide, afin de mieux les informer sur leurs droits.

Identifier les vulnérabilités pour mieux les prévenir

Pour mieux construire la politique sociale du territoire, le CCAS, avec l'aide

des partenaires sociaux, identifie ainsi avec précision les vulnérabilités sur la commune, en établissant à chaque début de mandat un rapport d'analyse des besoins sociaux. « Les besoins sociaux de la population cachanaise sont définis et analysés, ce qui permet d'adapter au mieux les aides à apporter », explique Sandrine Churaqui, maire adjointe à la Solidarité et aux actions sociales. ■



“À Cachan, les liens de solidarité se tissent de multiples manières.”

Fin décembre, des enfants de la Maison Cousté ont réalisé des cartes de vœux qu'ils ont apportées aux personnes âgées de la résidence du Moulin.

Les centres socioculturels La Plaine, Lamartine et Cousté organisent de très nombreux temps conviviaux tout au long de l'année.



Les services publics, remparts contre les crises

Le centre communal d'action sociale (CCAS), l'Espace départemental des solidarités et les centres socioculturels, en lien avec les partenaires sociaux, proposent des aides qui constituent un véritable bouclier contre la précarité et l'isolement.

« **L**e service public est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas ». Cette citation de Jean Jaurès illustre le rôle fondamental que jouent les collectivités territoriales à l'égard des populations. À ce titre, la Ville et ses partenaires tels que le Département, chef de file de l'action sociale, et les centres socioculturels, sont des interlocuteurs de proximité essentiels pour les habitant-es tout au long de leur vie.

Les missions du CCAS

Lieu d'écoute et de soutien aux personnes en situation de précarité, le CCAS, établissement public administratif dépendant de la Ville, est au cœur du dispositif de solidarité. Il dispense deux types d'aides : légales et facultatives. Sa mission obligatoire est d'instruire les demandes d'aide sociale, en

accompagnant les bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) ou de l'aide médicale d'État. Le CCAS traite aussi les demandes de domiciliation, propose des prestations aux seniors en perte d'autonomie, aux familles en difficulté, aux personnes en recherche d'emploi ou encore en situation de handicap. Il octroie également des aides facultatives qui, comme leur nom l'indique, relèvent de la libre initiative du CCAS. Elles sont cumulables en fonction des demandes et des besoins de chacun-e. Elles constituent ainsi, contrairement aux aides obligatoires (identiques partout), une solidarité spécifique à Cachan. Une commission d'aides facultatives du CCAS se réunit chaque semaine pour décider des attributions allouées selon des critères précis définis par un règlement. Celles

et ceux qui ont des difficultés peuvent ainsi faire évaluer leurs droits à une aide alimentaire. Il est aussi possible de bénéficier d'une aide financière à hauteur de 300 euros par foyer. De même, une participation financière pour des soins, comme un appareillage dentaire, peut être accordée. Enfin, pour les plus jeunes, confronté-es au décrochage scolaire, un accompagnement particulier existe.

Les centres socioculturels, véritables lieux de vie

Cachan dispose de trois centres socioculturels (CSC). Un niveau d'équipement important pour une commune d'un peu plus de 30 000 habitant-es. La Maison Cousté, le CSC La Plaine et le CSC Lamartine sont des équipements de proximité où la solidarité s'exprime au quotidien.

Isabelle, aide ménagère au CCAS, accompagne François depuis 10 ans. Elle a tissé avec lui une véritable complicité.



© Anne Bléger

Zoom sur...

L'aide à domicile, le lien avant tout

Le service d'aide à domicile proposé par le CCAS est indispensable pour beaucoup de personnes âgées dépendantes, mais aussi de personnes en situation de handicap qui ont besoin d'assistance à la maison. Repassage, préparation des repas, tri du courrier, nettoyage, aide à la promenade, au coucher, à la toilette, les aides ménagères assurent une aide essentielle pour effectuer les gestes de

la vie quotidienne. Mais leur mission est bien plus que cela. Les liens qu'elles nouent avec les personnes âgées participent à leur bien-être et au maintien d'une vie sociale essentielle. Pour François, âgé de 99 ans, Isabelle, qui l'accompagne depuis 10 ans, fait pratiquement partie de la famille. « *Je vis seul et les moments passés avec Isabelle sont précieux. Grâce à elle, je ne vois plus le temps passer. On*

parle beaucoup, et chaque matin, je lui prépare son café », confie-t-il, enthousiaste.

+ Plus d'infos :

> Centre communal d'action sociale (CCAS)

La Maison des services publics,
3 rue Camille-Desmoulins
Tél. : 01 49 69 15 70

>>> Au cœur des quartiers, ils proposent des actions et animations variées. Accompagnement à la scolarité, ateliers socio-linguistiques, ateliers créatifs, événements musicaux, sorties culturelles, barbecue de printemps sont autant de moments conviviaux qui rythment leur programmation. Des lieux de vie animés et ouverts sur la ville qui font la part belle aux échanges

intergénérationnels. Fin décembre, des enfants fréquentant la Maison Cousté ont réalisé des cartes de vœux qu'ils ont apportées aux personnes âgées de la résidence du Moulin.

Favoriser la réussite scolaire

Le confinement a révélé de grandes inégalités scolaires entre ceux qui bénéficient de ressources personnelles et ceux qui en sont privés. Les parents concernés, dont les enfants sont en difficulté scolaire, peuvent ainsi bénéficier du programme de réussite éducative (PRE), un dispositif d'accompagnement individualisé, et

solliciter le soutien de la référente sociale scolaire, Mariam Gras. Elle reçoit les familles, identifie les besoins et oriente les élèves vers les interlocuteurs les plus adaptés, en informant systématiquement les établissements des solutions envisagées. « *Je travaille avec une équipe pluridisciplinaire et, en fonction des situations, je propose aux parents plusieurs solutions pour leur enfant : un bilan de psychomotricité, un bilan psychologique, l'orientation vers un orthophoniste du centre médicosocial ou encore des actions individuelles, comme des ateliers artistiques, qui peuvent aider*

En chiffre

• En 2021, **188** Cachanais-es ont bénéficié d'une aide à domicile.

>>> à dépasser des blocages », précise-t-elle. L'objectif de ces aides sociales scolaires est, au final, la réussite éducative de toutes et tous.

Des agents à l'écoute

Face aux situations complexes, l'écoute est primordiale. « Nous prêtons une oreille attentive aux problèmes que nous exposent les personnes qui viennent nous voir, indique Kerene Cabanat, conseillère en économie sociale et familiale. Notre rôle n'est donc pas uniquement administratif, il est avant tout humain ». Au quotidien, et notamment en situation de crise, les agents municipaux n'hésitent pas à s'appuyer sur leur capacité à agir en synergie pour mieux répondre aux besoins des Cachanais-es. « Lorsque j'instruisais le dossier d'une famille ukrainienne en mai 2022, j'ai sollicité l'aide d'une collègue agent d'accueil trilingue du service Relation citoyen. Comme elle parle russe, elle a pu traduire nos échanges », raconte Aude Lavergne, responsable du service Action sociale du CCAS. La solidarité se construit sur le terrain, de façon spontanée, ainsi qu'au cœur de l'administration municipale. ■

L'Espace départemental des solidarités, un acteur incontournable

Au sein de l'Espace départemental des solidarités (EDS), les travailleurs sociaux accompagnent les usagers et étudient leurs droits : Revenu de solidarité active (RSA), Aide sociale à l'hébergement (ASH), Allocation personnalisée d'autonomie (APA), emploi, logement, mais aussi aides aux impayés d'énergie, aides aux travaux d'économie d'énergie, visites énergie, aides "objectif emploi", l'aide Navigo senior de 60 euros.

+ Plus d'infos :

> Espace départemental des solidarités (EDS)

8 avenue du général Lacharrière,
94000 Créteil
Tél. : 01 45 13 81 60 ou 39 34
valdemarne.fr

© Ville de Cachan



Parole à...

Sandrine Churaqui

Adjointe à la maire chargée de la Solidarité et des actions sociales

Comment la Ville protège-t-elle les personnes les plus vulnérables ?

« La Ville est très réactive face à toutes les situations de détresse. Lors des premiers confinements, la municipalité a mis en place un numéro d'appel d'urgence pour permettre aux familles éloignées de prendre des nouvelles des parents âgés isolés. En tant qu'élue, j'ai moi-même tenu à participer à la chaîne de solidarité, en faisant des courses pour ceux qui n'en avaient pas la possibilité. Face aux urgences sociales, le CCAS est un interlocuteur essentiel car il constitue un service public de proximité. Les agents municipaux, ainsi que l'ensemble des partenaires sociaux et les associations sont quotidiennement sur le terrain, à l'écoute des habitants en difficulté. »

Dans le contexte actuel de flambée des prix, quelles sont les aides mises en œuvre par la Ville ?

« Afin d'élargir la liste des bénéficiaires des aides alimentaires, le règlement intérieur de la commission d'aides facultatives a été révisé. Depuis juillet 2021, il faut être Cachanais depuis trois mois (au lieu de six auparavant) pour accéder à l'épicerie solidaire. De surcroît, la municipalité a souhaité instaurer une aide coup de pouce à l'énergie d'une valeur de 30 euros, votée le 7 décembre 2022 lors du conseil d'administration du CCAS. Ces aides s'ajoutent à celles déjà existantes. Toute personne peut se rendre au CCAS pour que sa situation soit étudiée et connaître ses droits. »

À la maison Cousté, l'heure du goûter avant l'aide aux devoirs.



© Anne Bléger

Les associations sur tous les fronts

Cachan compte un grand nombre d'associations, dont la plupart mènent des actions de solidarité en faveur des plus démunis-es.

« **A** lors on pourrait faire une ronde autour du monde, si tous les gens du monde voulaient se donner la main ». Le poème de Paul Fort illustre la force des solidarités. À Cachan, elles reposent sur un réseau de partenaires et d'associations qui s'est constitué de façon pérenne au fil des ans. L'épicerie solidaire, Jeunesse retrouvée, la Croix-Rouge ou encore Écrire ensemble sont autant d'associations qui agissent sur le terrain et contribuent au mieux vivre-ensemble. Elles réunissent des bénévoles de tous âges qui s'investissent avec enthousiasme pour aider les autres dans divers domaines.

La distribution alimentaire et vestimentaire

Au sein de l'épicerie solidaire, les Cachanaises et Cachanais se mobilisent pour distribuer les colis alimentaires aux bénéficiaires des aides facultatives du CCAS. La plupart sont retraité-es, mais des étudiant-es viennent parfois prêter main-forte. « *Je suis à la retraite et ça fait six ans que je participe à la distribution alimentaire* », confie Patricia, membre de l'épicerie solidaire. « *Cela réchauffe le cœur de voir des personnes que l'on a aidées nous interpeller dans la rue avec un grand sourire en signe de reconnaissance. Un jour, une dame m'a même pris dans ses bras* », poursuit-elle. « *Les personnes viennent à l'épicerie pour chercher des produits de première nécessité, mais aussi du réconfort* », ajoute Odile, membre depuis 2016. Les étudiant-es se tournent davantage vers le Crous qui propose un repas à tarif social de 1 euro pour les boursier-es et de 3,30 euros pour les autres, ou vers l'association Linkee qui aide les plus démunis-es en luttant contre le gaspillage alimentaire. La Croix-Rouge française assure également des distributions de colis alimentaires et des vêtements pour les familles orientées par des assistances sociales du CCAS ou de l'Espace départemental des solidarités.



L'épicerie solidaire est un acteur de terrain essentiel pour aider les plus fragiles.

© Anne Bléger

L'aide dans les démarches administratives

À l'heure de la dématérialisation, des associations accompagnent les personnes qui rencontrent des difficultés dans leurs démarches en ligne. Parmi elles, Écrire ensemble assure des permanences à la bibliothèque centrale et à la Maison des services publics. Pour Gilberte, retraitée, l'assistance d'écrivaines publiques a été précieuse pour la réalisation d'un dossier administratif important. « *J'étais désarmée face aux démarches à effectuer en ligne et, grâce à Jacqueline et Elina, je me suis sentie épaulée. Elles m'ont conseillée et rassurée face à la complexité de mon dossier* », confie-t-elle. ■

+ Plus d'infos :

> **Épicerie solidaire**,
9 avenue de l'Europe
Tél. : 01 49 86 67 07
lepaniersolidairecachan@gmail.com
Permanences les mardis de 14h à 18h et les jeudis de 9h à 12h.
L'association recrute de nouveaux bénévoles !

> Croix-Rouge française

27 avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny. Tél. : 01 41 24 02 67
ul-valdebievre@croix-rouge.fr
Permanences le 1^{er} et 3^e samedi de chaque mois de 9h30 à 12h30, sur rendez-vous et courrier de l'assistante sociale.
Site : valdemarne-croix-rouge.fr/valdebievre

> Écrire ensemble

Tél. : 06 73 89 05 62
contact-ecens@gmail.com.
Permanences au CCAS, 3 rue Camille-Desmoulins (3^e étage) le mardi, mercredi et le samedi de 8h30 à 11h30 et le samedi de 9h à 12h.
Permanences à la Bibliothèque centrale, 11 rue Camille-Desmoulins, le mardi et vendredi de 14h30 à 17h30.

> Service social du Crous

Tél. : 09 72 59 65 00. Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 17h. Site du service social du Crous : dae-lescrous.fr

La solidarité intergénérationnelle à double sens

Entre les générations, l'entraide existe aussi. Elle s'exprime le plus souvent dans la transmission réciproque des savoirs et l'échange de pratiques au sein du cercle familial mais aussi en dehors. Une solidarité intergénérationnelle que la Ville encourage.

La crise sanitaire a été difficile à vivre pour toutes les générations. Les personnes âgées ont souffert de l'isolement et de l'éloignement familial; les enfants, les adolescent-es et les étudiant-es, de l'enseignement à distance pendant le confinement. Plus que jamais, les liens de solidarité intergénérationnels s'inscrivent dans un besoin essentiel de se retrouver à l'occasion de temps d'échange favorisant la transmission d'expérience ou de savoirs entre les plus jeunes et leurs aînés. Et c'est tout naturellement que la Ville facilite ces rencontres par le biais du centre communal d'action sociale, des centres socioculturels ou encore des associations partenaires.

Les jeunes connectés avec les seniors

Afin d'aider les personnes âgées isolées à garder le contact avec leur famille, la Ville de Cachan encourage l'intervention de jeunes auprès des seniors pour les initier à la pratique d'outils numériques dans le cadre d'une convention de partenariat avec

l'association Unis-Cité. « Grâce à ce dispositif d'entraide intergénérationnelle gratuit, des seniors ont gagné en autonomie dans l'utilisation des applications d'appel vidéo comme WhatsApp, Messenger, FaceTime ou encore Skype. Des outils numériques qui permettent de maintenir le contact avec la famille », explique Manon Archambaut, responsable de l'animation seniors de la Ville. Les centres socioculturels proposent, quant à eux, des ateliers aux seniors qui souhaitent s'initier à l'informatique.

Les seniors épaulent les écoliers

À leur tour, les aînés aident les plus jeunes. Un grand nombre d'entre eux choisit ainsi d'apporter son soutien à des élèves et collégien-nes dans le cadre d'une aide aux devoirs. Une façon simple de se rendre utile tout en se sentant valorisé. Pour les élèves, le suivi des devoirs par les aîné-es leur permet de progresser. Pour les seniors, ces instants passés avec les enfants sont des temps attendus avec impatience : « J'ai retrouvé

mes petits ! », s'exclame Marinette, à son arrivée à la Maison Cousté. Pour les parents, soucieux de la réussite scolaire de leurs enfants, ce soutien s'avère indispensable. « Je n'ai pas fait beaucoup d'études et, face aux devoirs, c'est très compliqué pour moi d'aider mon fils, explique Latifa, maman de Nael, huit ans. J'élève seule mes enfants, donc je ne peux pas faire appel à un organisme privé de soutien scolaire. C'est un soulagement pour moi de savoir que Nael s'améliore en classe grâce aux bénévoles de la Maison Cousté ». ■

Plus d'infos :

Les centres socioculturels (CSC)

> **CSC Lamartine**, 4 square Lamartine

Tél. : 01 49 69 61 10

direction_cslamartine@yahoo.fr

> **CSC Maison Cousté**, 19 rue Cousté

Tél. : 01 45 46 67 15

csc-maisoncouste@yahoo.fr

> **CSC La Plaine**, 1 allée Pierre-de-

Montreuil. Tél. : 01 49 69 60 10

csc-laplaie@yahoo.fr

www.agaesc.fr



Marinette aide souvent les enfants à faire leurs devoirs à la Maison Cousté. Un temps de partage et de complicité attendu de tous.

Élina, membre de l'association Écrire ensemble aide Gilberte dans ses démarches administratives.



L'entraide au quotidien

Les gestes de solidarité, qui s'expriment au quotidien entre les habitant-es, participent au vivre-ensemble. Ils doivent être préservés et encouragés, à Cachan comme ailleurs.

Chacun-e à son échelle peut apporter son aide à autrui. Cette solidarité, qui se construit au jour le jour, est essentielle. Elle doit être préservée et encouragée dès le plus jeune âge. Il peut s'agir d'aider une personne âgée à porter ses sacs volumineux, de faire les courses d'une voisine malade, de créer un réseau d'entraide entre riverain-es ou encore de mettre en place un pédibus pour accompagner les enfants d'un quartier à l'école comme celui qui s'est constitué pour l'école Paul Doumer. L'entraide s'exprime également entre les jeunes qui se soutiennent dans leurs études. Guilhem et Ambroise, étudiants à l'IUT de Cachan, font

partie d'un groupe de travail. « C'est plus motivant de travailler à plusieurs et cela crée de l'émulation. Et si l'un de nous a des difficultés, on l'aide », indiquent-ils. Ces petits gestes d'entraide semblent anodins. Pourtant, ils contribuent à la qualité du vivre-ensemble. Après la période de confinement imposée par la crise sanitaire, le besoin de se retrouver et de nouer des contacts humains s'est fait ressentir pour un grand nombre de personnes.

Mille et une façons d'être solidaire

Les manières de faire vivre les solidarités sont multiples. Flavien, étudiant à l'ESTP Cachan, s'est

ainsi inscrit depuis le début de l'année sur une plateforme de screening. « J'ai participé sur Twitch à des actions caritatives initiées par Zevent. Je fais partie de cette communauté au sein de laquelle j'ai l'impression d'être en famille », explique-t-il. D'autres s'engagent en faisant du sport, tel Benoît, étudiant à l'IUT, qui court très souvent contre la faim. « Pour un kilomètre parcouru, un euro est reversé à ceux qui souffrent de malnutrition dans le monde », souligne-t-il. D'autres encore agissent à l'échelle d'un quartier. Caroline, membre d'une fédération de parents d'élèves, raconte, par exemple, comment une chaîne de solidarité s'est immédiatement constituée lorsqu'une famille, dont

>>>

Zoom sur...

L'Accorderie, échange et coopération

L'Accorderie de Cachan est une association dont le but est de permettre aux habitant·es d'un même territoire de partager leurs compétences et leur savoir-faire. Le principe ? Pour une heure de service rendu, l'accordeur reçoit une heure de temps. Il peut ainsi profiter par la suite de l'aide de quelqu'un d'autre. Ce dispositif s'inscrit dans une démarche d'économie sociale et solidaire. L'inscription est gratuite. Il suffit simplement d'avoir des idées, des services à offrir. Par exemple, Virginie a bénéficié de l'aide d'un accordeur bricoleur pour faire réparer son four au lieu d'en racheter un. Une économie substantielle et un geste utile pour l'environnement.

+ Plus d'infos :

> L'Accorderie de Cachan, 179 avenue Aristide-Briand
Tél. : 06 95 06 15 52 ou cachan@accorderie.fr. Permanences le jeudi de 17h à 19h et le samedi de 15h à 17h. Site : accorderie.fr/cachan/

© Anne Bléger

Les membres de l'Accorderie sont toujours prêts à vous accueillir.



Monique

© Anne Bléger



« Le contexte actuel incite à plus de solidarité et appelle à des actions concrètes près de chez soi. Pour ma part, je donne régulièrement des denrées

à la Banque alimentaire le plus souvent située à l'entrée d'Auchan. J'apporte des pâtes, des sardines en boîte, des produits non périssables. Il m'arrive aussi de donner des habits à une institution qui en fait la collecte pour les personnes démunies. »

Evelyne

© Anne Bléger



« Je suis bénévole au sein de l'association des locataires. Dans mon immeuble, nous formons un petit groupe de voisins assez

solidaires. Récemment, lorsque l'un d'entre nous a perdu son épouse, nous avons fait une quête et nous nous sommes rendus au cimetière pour être là, à ses côtés. J'ai moi-même bénéficié de cette solidarité. En 2018, mes voisins m'ont conduit à l'hôpital alors que j'étais dans l'impossibilité de me déplacer. »

Boubacar

© Anne Bléger



« Pour moi, la solidarité, c'est de l'aide sans condition, sans rien en retour. C'est l'acte du cœur. À Cachan, tout n'est pas parfait. Il y a

aussi de l'entre soi qui peut s'installer et me déranger. Néanmoins, globalement, les gens s'entraident et ne laissent personne dans la galère. Pleins de petits gestes remplis d'attention font notre quotidien. »

>>> les enfants sont scolarisés à l'école La Plaine, a été victime d'un incendie. « À la veille de la rentrée scolaire, les enfants se sont retrouvés sans cartable car tout avait brûlé. Aussitôt, une collecte de fournitures scolaires, de linge de maison et de petit mobilier a été organisée par la directrice, les enseignantes et les parents d'élèves », décrit-elle. Enfin, les solidarités s'expriment aussi dans le cercle familial. Les trois enfants

de Mohammed et Ikram, Sohaïb (11 ans), Rayane (6 ans) et Zaïd (4 ans) aident ainsi leurs parents dans les petites choses de la vie. L'aîné connecte les nouveaux appareils à la borne Wifi et il cherche pour sa mère des renseignements sur internet quand elle en a besoin. « Quand l'horloge est cassée, je donne des conseils à mon père pour la réparer ! », confie joyeusement le cadet. ■

Pendant les vacances d'automne les enfants du groupe scolaire du Coteau ont participé à la plantation de végétaux dans le cadre du projet de création des cours dites "oasis".



ENVIRONNEMENT

Les cours de récré se réinventent au Coteau

Depuis plus d'un an, la Ville a engagé une vaste concertation avec les élèves, la communauté éducative et les riverain-es du groupe scolaire du Coteau. L'objectif ? Transformer les cours de récréation et du parvis de l'établissement pour en faire des îlots de fraîcheur et des espaces à vivre végétalisés pour le bien-être des enfants.

Depuis plus d'un an, les enfants et les enseignant-es du groupe scolaire du Coteau participent, avec les services de la Ville, au projet de réaménagement des quatre cours de récréation de cet établissement. Ensemble, ils entendent transformer ces lieux de vie scolaire. En effet, les sols bitumés et imperméables des cours présentent de nombreux inconvénients. En cas de canicule, ils deviennent de véritables puits de chaleur et, à l'inverse, lors des périodes pluvieuses, les eaux de pluie ne s'écoulent pas normalement, les rendant quasiment impraticables. Ces phénomènes sont de plus en plus fréquents avec le changement climatique. Aussi, la Ville a souhaité s'inspirer de l'exemple des cours Oasis réalisées dans d'autres villes en France et en Europe. L'enjeu ? Faire des cours d'écoles des espaces rafraîchis, plus

agréables à vivre au quotidien et mieux partagés par toutes et tous. La Ville souhaite ainsi y introduire davantage de végétation, assurer une meilleure gestion des eaux de pluie ainsi qu'une meilleure répartition de l'espace.

Une large concertation

Le projet actuel dans le quartier du Coteau est d'envergure. S'il prévoit la réfection des quatre cours existantes, il envisage aussi leur extension et la création d'un vaste parvis paysager et végétalisé, en bordure de la rue Gaston-Audat. En tout, cette opération concerne plus de 4 200 mètres carrés de surface au sol à réaménager. « Pour répondre à ce défi, la Ville a souhaité associer tous les publics concernés dès l'origine du projet. Avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Val-de-Marne (CAUE 94),

une large concertation a ainsi été organisée », souligne Dominique Lanoë, adjoint à la maire chargé de la Vie scolaire et des activités périscolaires. Les premières réunions d'information se sont tenues dès la fin du premier semestre 2021. Puis, de septembre à novembre de la même année, les enfants de l'école élémentaire et ceux de l'accueil de loisirs maternel ont participé à plusieurs ateliers pour exprimer leurs idées. « Nous avons commencé avec les enfants car ce sont les premiers usagers de ces cours. Il était important qu'ils fassent un premier diagnostic et qu'ils expriment leurs attentes. Ensuite, nous les avons invités à imaginer leur futur espace de jeu. Peu à peu, ils sont entrés dans une démarche de projet », souligne Hector Moric du CAUE 94. Ce travail de fond a abouti à la réalisation d'une maquette reprenant leurs propositions.

Celle-ci a été exposée pendant un mois à la fin de l'année 2021. Dans le même temps, la Ville et le CAUE 94 ont mis en place des ateliers de co-conception avec la communauté éducative, les parents d'élèves et les services municipaux. Les riverain-es ont également été invité-es à une réunion de concertation sur l'aménagement du parvis de la rue Gaston-Audat. Plusieurs mois d'échange, d'écoute et de propositions qui ont levé certaines appréhensions et, surtout, permis à chacun-e de devenir des acteurs du projet.

Deux cours déjà aménagés

Cet été, deux cours ont d'ores et déjà été livrées et les enfants ont eu le bonheur de les découvrir lors de cette rentrée. Pendant les vacances scolaires d'automne, plusieurs ateliers ont également été organisés. En effet, les enfants, en lien avec les agents des services municipaux et les entreprises du chantier, ont été invités à participer à la plantation des végétaux dans les deux cours aménagées. Parallèlement, le CAUE 94 et la Ville poursuivent leur mission d'accompagnement des différents publics. Les enseignant-es, les accueils de loisirs et les agents des services municipaux travaillent à l'élaboration d'une charte d'usage concertée de ces nouvelles cours. Comme le souligne Jean Santiago, directeur de l'école élémentaire du Coteau « *les cours oasis bousculent notre représentation et nos pratiques des cours de récréation. Elles nous invitent à une réflexion globale avec nos élèves sur leurs usages. Un bel outil pédagogique et éducatif qui sensibilise nos jeunes aux enjeux climatiques, tout en renforçant leur bien-être par la prise en compte de leurs différents besoins.* »

Un jardin extraordinaire en devenir

À la fin de l'année 2023, le groupe scolaire du Coteau prendra un air de « *jardin extraordinaire* », comme le chantait si bien Charles Trenet. « *Un jardin avec des sols de natures différentes, des expositions et des ambiances variées ainsi que du mobilier, des jeux, des plantations* », précise Elisabeth Heyler, paysagiste-conceptrice et maître

© Alain Jégou



Parole à...

Élisabeth Heyler,
paysagiste-conceptrice et
maître d'œuvre du projet,
agence Complémentterre

En tant que paysagiste-conceptrice et maître d'œuvre, comment concevez-vous votre rôle dans la conduite de ce projet ?

« Mon métier consiste à tisser des liens entre les lieux et les usages, les aspects techniques et sensibles. Comprendre le site, écouter les attentes de chacun nous permet de dessiner son fonctionnement futur. Ce projet conserve la mémoire des anciennes parcelles jouxtant l'école, la pente qui fait la personnalité de ce quartier et les arbres des cours, qui deviennent des passeurs d'histoire. La maîtrise d'œuvre est une étape essentielle pour dépasser le stade du projet et traduire le rêve en réalité. Mais ce n'est qu'une étape. En amont, le CAUE 94 et la Ville ont fait un travail formidable, engageant l'ensemble des acteurs dans une dynamique de projet. Nous le continuons avec les entreprises sur le chantier d'une part, les enseignants et la Ville pour la charte d'usages d'autre part, ainsi que les enfants lors des ateliers de co-construction des coffres-bancs, des murs d'expression ou encore des plantations. Nous espérons que cette coopération, qui se poursuivra dans le partage de l'entretien des cours, amènera une cohabitation respectueuse des lieux par tous. »

En cette période de réchauffement climatique, quelle est l'importance de ce projet ?

« Ce projet de cours oasis est au cœur des préoccupations actuelles comme l'artificialisation des sols, la protection de la biodiversité, la préservation de la ressource en eau. Les enfants qui grandissent dans ces cours-jardins vont pouvoir expérimenter et découvrir un nouvel environnement, plus proche de la nature, plus riche de matières, de végétation et de sols vivants. Ces expériences nouvelles leur permettront d'acquérir la créativité nécessaire pour s'adapter au monde de demain et prendre soin de notre planète. »

d'œuvre du projet. Les sols bitumés laisseront ainsi place à des revêtements perméables. Les eaux de pluies seront en partie récupérées et stockées à des fins ludiques dans des sortes de chemins d'eau. De même, les enfants et leurs enseignant-es disposeront d'un jardin potager, d'un terrain de sport et plusieurs espaces de jeux seront installés. Les arbres existants et le nouveau parvis seront également agrémentés d'espaces verts permettant d'accueillir la biodiversité. Enfin, la pente, si prégnante dans ce quartier

en surplomb de la vallée de la Bièvre, sera mise en valeur par différents franchissements comme des toboggans ou des petites pentes d'escalade. Par ailleurs, les cours, accessibles pour les personnes à mobilité réduite (PMR), permettront des temps calmes et des activités pédagogiques notamment autour de la ressource en eau et de la nature. Elles seront aménagées avec un mobilier aux formes simples et élégantes, en harmonie avec l'architecture du bâtiment. ■

CONCERTATION**#TaParoleCompte
récompensée**

Après avoir été lauréate en 2020 et 2021, la Ville de Cachan a été une nouvelle fois distinguée le 8 décembre dernier à Grenoble lors des Trophées de la participation et de la concertation pour la démarche participative #TaParoleCompte dédiée à la jeunesse. Décernés par le think tank Décider ensemble et la revue spécialisée *La Gazette des communes*, ces prix récompensent des démarches participatives innovantes. Lancée en novembre 2021, la concertation #TaParoleCompte a réuni près de 550 jeunes âgés de 12 à 30 ans lors de plusieurs temps de rencontres et ateliers. Des échanges nourris qui ont permis à la Ville et à ses partenaires de mieux saisir leurs attentes et d'apporter des actions adaptées et co-construites avec eux. À l'issue de ce cycle d'écoute et de dialogue, la Ville a annoncé 10 engagements en réponse aux attentes exprimées lors d'une soirée de restitution qui s'est tenue le 18 octobre dernier au théâtre Jacques Carat. La Ville poursuit la démarche et invite les jeunes à s'inscrire aux ateliers de mise en œuvre des engagements.

> Rendez-vous sur www.parlonsensemble-cachan.fr pour s'inscrire à l'un des ateliers de mise en œuvre des dix engagements #TaParoleCompte ou scannez ce QR code :

**RECENSEMENT****Ce qui compte, c'est vous !**

Le recensement de la population se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023 à Cachan. Ce rendez-vous annuel avec les habitant-es permet de collecter les données utiles à l'élaboration de projets répondant au mieux aux besoins de la commune.

Obligatoire, le recensement de la population est réalisé chaque année dans les communes de plus de 10 000 habitant-es. Il est organisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), avec l'aide des mairies, et s'effectue à partir d'un échantillon de logements. En 2023, vous ferez peut-être partie des Cachanais-es concerné-es qui recevront un courrier de la Ville. L'agent recenseur, formé par l'Insee, se présentera à votre domicile pour vous expliquer la marche à suivre. Il sera muni d'une carte tricolore avec une photo et la signature d'Hélène de Comarmond, maire de Cachan.

À quoi sert le recensement ?

L'âge, le sexe, la profession, les conditions de logement, les moyens de transport utilisés sont autant d'informations recueillies grâce au recensement, permettant de connaître le nombre et les caractéristiques des habitant-es vivant en France et dans chaque ville. Ces données sont ensuite traitées pour déterminer les politiques publiques nationales à mener et, au niveau local, apporter des réponses adaptées en termes d'équipements collectifs et de services publics : écoles, hôpitaux, transports ou encore logements. Du nombre d'habitant-es dépendent également différents éléments qui concernent la vie citoyenne, comme la composition du conseil municipal ou le mode de scrutin et, surtout, le montant des dotations de l'État attribué aux collectivités locales.

Une procédure simple

Il existe plusieurs manières de participer au recensement. La procédure dématérialisée permet de répondre au questionnaire sur le site Internet dédié, à l'aide de la notice d'accompagnement fournie par les agents recenseurs. Les personnes peu à l'aise avec les outils numériques ont également la possibilité de remplir les



documents au format papier. Quel que soit le moyen adopté, toutes les informations sont traitées de façon anonyme. À l'issue de la campagne, l'Insee analyse et vérifie les données puis publie les résultats de l'enquête. ■

+ Plus d'infos :

- > Pour répondre au questionnaire de recensement en ligne : le-recensement-et-moi.fr
- > Pour consulter les résultats du recensement : www.insee.fr



Scannez le QR code pour voir la vidéo d'explication sur le recensement

Don du sang, une mobilisation essentielle

L'Établissement français du sang et la Ville invitent les Cachanais-es à donner leur sang le 14 janvier prochain à la grange Gallieni. Un geste indispensable, les stocks ayant atteint en décembre un niveau très bas au niveau national.

Le nombre de poches que l'Établissement français du sang (EFS) estime devoir disposer pour faire face aux besoins sur le territoire national est de 100 000. Mi-décembre, le stock était descendu à 80 000. « Nous risquons d'être en difficulté par rapport à nos besoins. Plus que jamais, il faut que les gens se mobilisent », alerte le docteur Ahmed Slimani, responsable des prélèvements en Île-de-France. Nul doute que les Cachanais-es répondront une nouvelle fois présent à la collecte organisée le samedi 14 janvier à la grange Gallieni. En 2022, les différentes campagnes avaient réuni près de 350 donneur-euses. Un chiffre honorable mais en baisse par rapport aux années précédentes, à Cachan comme partout en France.

Une mobilisation indispensable

« Depuis un an et demi, explique le docteur Slimani, nous ne pouvons plus organiser autant de collectes car nous faisons face, comme tout le système de santé, à des difficultés de personnel, mais la mobilisation est aussi moindre. Sur aucune collecte nous

ne parvenons à atteindre nos objectifs ». D'après lui, le climat socioéconomique fait que les gens ont d'autres priorités. Le développement du télétravail, en réduisant les déplacements, explique aussi cette plus faible mobilisation, d'autant qu'une partie des collectes a lieu dans les entreprises. Enfin, s'ajoutent les freins habituels tels que le manque de temps et la peur des aiguilles. « Mais, tient à rassurer le médecin, ce sont des professionnels habilités et formés qui assurent les prélèvements ! ». La procédure ne prend guère plus d'une heure, le temps d'être enregistré-e à l'accueil, de voir un médecin, d'être prélevé-e puis de prendre une collation. Une heure, qui permet de sauver trois vies !

Soigner et sauver des vies

Aucun traitement ni aucun médicament de synthèse ne peuvent remplacer le sang humain. Or, celui-ci est indispensable dans un grand nombre de situations. À l'échelle de l'Île-de-France, 1 700 dons sont nécessaires quotidiennement pour assurer les transfusions sanguines des

personnes atteintes de cancers ou de maladies du sang comme la drépanocytose. Ces dons permettent également de maintenir en vie les victimes d'hémorragie après un accident, une opération ou encore un accouchement. « Nous sommes tous susceptibles d'avoir besoin d'une transfusion, rappelle le docteur Slimani. Chez la grande majorité des donateurs, la démarche est motivée par la solidarité. L'altruisme dont ils témoignent envers des malades qu'ils ne connaissent pas est un acte dont on ne mesure pas suffisamment l'importance ». Un acte de générosité à encourager toute l'année, les produits sanguins ayant une durée de vie limitée. ■

+ Plus d'infos :

> Collecte de sang le samedi 14 janvier à la grange Gallieni, 2 rue Gallieni, de 9h à 13h30 (pièce d'identité nécessaire). Vous pouvez prendre rendez-vous sur mon-rdv-dondesang-efs-sante.fr et tester votre éligibilité sur dondesang-efs-sante.fr

© DR

EN 1 HEURE, VOUS POUVEZ SAUVER 3 VIES ! ❤️ 🟡 🟠

Globules rouges
Hémorragies, accouchements difficiles...

Plaquettes
Cancers (Leucémie, Lymphome...)

Plasma
Maladies génétiques, déficits immunitaires...

EFS
Établissement français du sang
De donner avec plaisir

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR, DONNEZ VOTRE SANG !

PARENTALITÉ

Atelier parents-enfants



La bibliothèque centrale organise le **samedi 14 janvier à 10h30** un atelier découverte parents-enfants (6-11 ans), animé par Séverine Babel, praticienne des réflexes primitifs. Ces mouvements involontaires chez les nourrissons in utero permettent d'acquérir toutes les compétences cognitives, motrices, émotionnelles de l'être humain en devenir.

> Ateliers parents-enfants, samedi 14 janvier à 10h30, bibliothèque centrale, 11 rue Camille-Desmoulins. Tél. : 01 49 69 61 60

SANTÉ

Vaccinations gratuites



Les vaccins représentent une protection contre de nombreuses infections. Onze vaccins sont obligatoires : hépatite A, hépatite B, diphtérie, haemophilus, polio, méningite C, rougeole, rubéole, tétanos, coqueluche, oreillons. Le centre municipal de santé Georges Grün (CMS) propose des permanences de vaccinations gratuites et sans rendez-vous le premier jeudi de chaque mois. La prochaine séance se déroulera le **jeudi 2 février de 16h30 à 18h**. À noter que les vaccinations sont ouvertes aux enfants de plus de six ans.

> CMS Georges Grün, 7 avenue Cousin-de-Méricourt
Tél. : 01 49 69 61 40

Calendrier des vaccinations gratuites sur ville-cachan.fr > santé > centre municipal de santé

© Mathieu Delmestre



VIE SCOLAIRE

Inscription à l'école maternelle : c'est maintenant !

La période d'inscription à l'école maternelle se déroulera du 10 janvier au 11 février 2023. Elle concerne les enfants nés en 2020. Cette démarche essentielle pour les parents l'est tout autant pour la Ville.

La rentrée scolaire aura lieu en septembre 2023. Alors pourquoi inscrire les enfants si tôt ? « L'enjeu, c'est la connaissance des effectifs qui permet de prévoir les moyens à mettre en œuvre », explique Dominique Lanoë, maire adjoint en charge de la Vie scolaire et des activités périscolaires. Savoir à l'avance combien d'enfants prendront le chemin de l'école à la rentrée prochaine est un prérequis indispensable. « L'Éducation nationale a besoin de ces données chiffrées pour déterminer le nombre de classes ou encore décider de la nomination des enseignants. Grâce à cette connaissance anticipée des effectifs, la Ville peut également prévoir les crédits nécessaires pour les fournitures, le mobilier ou encore la restauration scolaire et mettre en œuvre tout ce qui va concourir à l'organisation de la scolarité dans les meilleures conditions possibles », souligne l' élu.

Comment inscrire son enfant ?

Seuls les enfants nés en 2020 peuvent s'inscrire à l'école maternelle pour la rentrée 2023-2024. Les parents ont plusieurs possibilités pour effectuer leur démarche. Munis des documents

nécessaires, ils peuvent se rendre au service Relation citoyen après avoir pris un rendez-vous sur le site ville-cachan.fr, rubrique espace citoyen ou effectuer leur démarche en ligne depuis le Portail famille du site. Pour rappel, les élèves de six ans déjà scolarisés à l'école maternelle sont inscrits automatiquement en élémentaire. ■

PIÈCES À FOURNIR



- le livret de famille ou la copie intégrale de l'acte de naissance ;
- la pièce d'identité du représentant légal de l'enfant ;
- une quittance de loyer avec, pour les propriétaires, une attestation d'assurance habitation de moins d'un mois ;
- le carnet de vaccination à jour.

+ Plus d'infos :

> Service Relation citoyen, hôtel de ville, square de la Libération
Tél. : 01 49 69 69 69
relation-citoyen@ville-cachan.fr

Violences sexuelles : des mots pour le dire



Dans le cadre du dispositif "Cachan, vivre l'olympisme", la Ville mène chaque année des actions de sensibilisation contre les violences, notamment sexuelles, auprès des 300 élèves de cinquième du collège.

Les 30 et 31 janvier prochains, au théâtre Jacques Carat, l'association Colosse aux pieds d'argile interviendra de nouveau à la demande de la Ville pour sensibiliser 300 collégien-nes à la question des violences sexuelles. « Notre politique sportive est depuis le début orientée vers la pratique physique pour tous mais aussi la lutte contre les discriminations et la prévention de la pédocriminalité, explique Zeïma Yahaya, conseillère municipale déléguée aux Sports et aux loisirs. Les chiffres des violences sexuelles sur les enfants et les jeunes nous interpellent. C'est pourquoi, nous mettons en œuvre des actions de sensibilisation et de prévention. »

Libérer la parole

L'intervention de l'association, reconnue d'utilité publique par l'État, commence toujours par l'histoire de Sébastien Boueihh. Cet ancien rugbyman a été abusé sexuellement chaque semaine en allant à son entraînement par un proche

de sa famille. Après 18 ans de silence, une plainte et un procès, il a fondé Colosse aux pieds d'argile. « S'appuyer sur son récit, explique Simon Latournerie, directeur adjoint de l'association, permet de montrer qu'il est possible d'en parler et, aux victimes, de se sentir moins seules ». Le contenu, les termes utilisés, la durée de l'intervention sont à chaque fois adaptés à l'âge du public, qui réagit immanquablement. « Ils participent énormément, posent des questions sur l'histoire de Sébastien, les raisons du silence de la victime, ce qui pousse les auteurs à agresser. Les réseaux sociaux, les jeux en ligne suscitent également beaucoup d'interrogations. Nous rebondissons dessus, leur apprenons à identifier le danger, à le fuir et à en parler », précise Simon Latournerie.

Prévenir et agir

À la fin d'une séance, un jeune Cachanais est venu voir un intervenant de l'association pour lui parler de son petit frère,

victime d'un prédateur sexuel sur un jeu vidéo. « L'intervention suscite souvent une prise de conscience, se félicite le dirigeant associatif. Systématiquement, nous avons cinq à dix participants qui viennent ensuite en entretien individuel poser des questions ou révéler des violences. Nous recueillons leur parole et les incitons à en parler à une personne de confiance. Nous pouvons être amenés à signaler les situations les plus graves aux collèges ou au procureur ». D'ici 2024, 1200 élèves à Cachan auront ainsi bénéficié de cette action. Depuis l'an dernier, l'association intervient aussi dans le cadre de l'École municipale des sports et des découvertes et, d'ici l'été, elle formera les encadrant-es d'associations de la ville. Une action à tous les niveaux pour libérer la parole et protéger au mieux les plus jeunes. ■

+ Plus d'infos :

> www.colosse.fr



Intervention de l'association Colosse aux pieds d'argile auprès des collégien-nes, au cinéma La Pléiade, en mars 2022.

MOBILITÉS DOUCES

Donnez votre avis !



Vous vivez, travaillez ou étudiez à Cachan et vous vous déplacez à vélo de façon régulière ou même

occasionnelle ? La Ville souhaite connaître vos habitudes, recueillir votre avis et vos propositions sur les aménagements cyclables. Pour participer, un questionnaire est disponible **jusqu'au dimanche 15 janvier 2023**, en format papier à l'hôtel de ville ou en ligne sur la plateforme participative parlonsensemble-cachan.fr. Cette plateforme propose également une cartographie participative qui offre la possibilité de noter les points de vigilance et propositions en insérant facilement ses commentaires.

> Contact : participationcitoyenne@ville-cachan.fr



Scannez le QR code pour accéder au questionnaire

CONSUMMATION ÉNERGÉTIQUE

Monecowatt.fr

Alors que la consommation d'électricité s'annonce tendue cet hiver, le site monecowatt.fr et son application ont été conçus pour permettre à chacun d'agir sur sa consommation d'électricité afin d'anticiper les risques de coupure. Ecowatt se présente comme une météo de l'électricité en informant en temps réel sur le niveau de consommation des Français. Il s'agit d'inciter les particuliers et les entreprises à limiter leur consommation, plus particulièrement sur des périodes ciblées où le réseau est sous tension. Le site Ecowatt propose par ailleurs un système d'alertes sur les coupures pour vous avertir en cas de tensions sur le réseau électrique.



LOGEMENT

Dorémi : la rénovation énergétique facilitée

Vous êtes propriétaire ou copropriétaire d'un pavillon ? La Ville expérimente un nouveau programme facilitant la mise en œuvre d'une rénovation énergétique performante : Dorémi.

Face à la crise environnementale et l'explosion des coûts du gaz, du fioul et de l'électricité, la rénovation énergétique des logements est plus que jamais d'actualité. Mais sans grande connaissance dans le domaine, choisir les travaux à réaliser, trouver des artisans qualifiés et s'y retrouver dans le panel des aides existantes peut s'apparenter à un véritable parcours du combattant. Pour lever les obstacles, la Ville s'est engagée avec dix autres communes du territoire, Grand-Orly Seine Bièvre, l'Agence locale de l'énergie du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Val-de-Marne et la Métropole du Grand Paris, dans un nouveau programme : Dorémi. Ce dispositif opérationnel de rénovation énergétique s'adresse plus particulièrement aux propriétaires ou copropriétaires de pavillons.

Une méthode clé en main

Portant le nom de l'entreprise de l'économie sociale et solidaire qui l'a conçu, le dispositif Dorémi constitue une méthode globale permettant d'aboutir à une rénovation énergétique complète, cohérente et surtout performante du logement. L'entreprise intervient dès le départ pour

aider à définir et structurer le projet. Les propriétaires bénéficient également d'une boîte à outils leur permettant d'évaluer le coût des travaux envisagés et les aides pouvant être obtenues. « Ce dispositif simplifie les démarches des propriétaires en répondant aux principales problématiques qu'ils sont amenés à rencontrer », relève Céline Di Mercurio, adjointe à la maire chargée de l'Habitat et du logement.

Des groupements d'artisans

Originalité de la démarche, l'entreprise s'appuie sur des groupements d'artisans aux compétences complémentaires qu'elle a sélectionnés et formés à sa méthode. Engagés sur un référentiel commun de qualité et de performance énergétique à atteindre (normes bâtiment basse consommation), ils vont se coordonner entre eux tout au long du chantier. « Cela donne un gage de qualité sur les prestations qui seront réalisées, souligne Céline Di Mercurio, et cela accompagne les artisans locaux dans leur montée en compétences ». À la clé, une maison plus confortable et plus saine, une diminution du montant des factures, une baisse de sa consommation énergétique et une moindre émission de gaz à effet de serre ! ■

L'avenir du territoire se dessine avec vous

Depuis 2021, le territoire Grand-Orly Seine Bièvre, en association étroite avec les 24 communes qui le composent, s'est lancé dans la rédaction de son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI). Un processus long mais d'une importance majeure pour l'avenir de Cachan, et pour lequel l'avis des habitant-es est indispensable.

Pour beaucoup, l'acronyme est obscur. Le PLUI, pour Plan local d'urbanisme intercommunal, est pourtant un outil essentiel qui oriente l'avenir du territoire dans un grand nombre de domaines : habitat, développement économique, mobilités ou encore environnement. Il se décide aujourd'hui, de façon participative, pour dessiner les villes de demain.

Un document d'urbanisme référent

Les intercommunalités (et non plus les communes) ont la charge de concevoir le plan local d'urbanisme à l'échelle du territoire. Grand-Orly Seine Bièvre et son vice-président en charge du PLUI, Camille Vielhescaze, premier adjoint à la maire de Cachan, ont donc entamé le processus d'élaboration des différents documents le composant, en lien étroit avec les 24 villes de son périmètre dont Cachan. Après un diagnostic conduit en 2021 et 2022, le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD), véritable feuille de route du PLUI, doit être

arrêté. Un avant-projet, fruit d'échanges, a été proposé et sera discuté avec l'ensemble du conseil municipal le mois prochain. Il retient deux fils conducteurs transversaux : combattre et s'adapter au dérèglement climatique et garantir un territoire pour toutes et tous. Par ailleurs, il s'inscrit dans deux orientations : améliorer et apaiser les conditions de vie des habitant-es d'une part ; anticiper et adapter le territoire de demain d'autre part. Cela inclut, par exemple, une plus grande place laissée à la nature et une maîtrise de l'urbanisation, la construction de logements de qualité et la rénovation du parc existant ou encore le renforcement du réseau de transports. De ces orientations d'aménagement et de programmation du PADD va notamment découler le règlement qui détaillera concrètement ce qu'il est possible ou non de construire.

Une écoute active des habitant-es

Pour que le PLUI corresponde aux enjeux et spécificités de Cachan, la Ville a engagé une vaste concertation

afin d'informer les habitant-es et, surtout, recueillir leurs paroles et besoins. Stands, exposition, réunions publiques, questionnaire en ligne, présentation en conseils de quartier ont déjà permis une première mobilisation. De nombreux autres temps forts suivront, comme un concours photo, des ateliers thématiques, des conférences-débats, dont la première aura lieu le **mercredi 15 février à 19h** à l'hôtel de ville sur le thème de "la ville par et pour toutes et tous". « *L'enjeu est essentiel*, insiste Samuel Besnard, maire adjoint en charge du Développement urbain. *Cette concertation va permettre d'élaborer des diagnostics mais aussi de réaliser un travail plus fin, sur des points précis, dans la perspective de la rédaction des documents finaux et de l'enquête publique qui aura lieu en 2024.* » ■

+ Plus d'infos :

> Sur le site parlonsensemble-cachan.fr ou à la Maison des services publics, direction du Développement urbain, 3 rue Camille-Desmoulins.



Dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), la Ville de Cachan et le Grand-Orly Seine Bièvre ont organisé une réunion publique de lancement de la concertation et de présentation des enjeux du PADD le 27 septembre dernier à l'hôtel de ville.

Le 11 décembre dernier, le club de canoë-kayak Effort et Joie a organisé la 30^e édition du challenge esquimautage à la piscine de l'Hay-les-Roses.



VIE ASSOCIATIVE

Le canoë-kayak à portée de rame

Depuis 50 ans, Effort et Joie initie aux plaisirs du canoë-kayak. Rencontre avec ce club cachanais qui séduit toutes les générations.



Le jeudi, c'est à la piscine que se réunissent les membres du club mais, dès que possible, c'est vers les plans et bassins d'Île-de-France, les cours d'eau du Loing, de la Marne ou de la Seine, les côtes bretonnes ou encore les rivières des Alpes que les amateur-trices de sensations aquatiques s'échappent. Au programme : des balades, des descentes en eaux vives, du slalom ou encore des séances de freestyle. Des activités à foison et un succès qui ne se dément pas ! Et pour cause, ce club est l'un des plus anciens que compte la ville. Il s'est en effet consacré exclusivement à la pratique du canoë-kayak à partir de 1970, sous l'impulsion d'une famille cachanaise, dont le père, Jean Olry, et ses deux fils, Jean-Louis et Jean-Claude,

ont été multiples médaillés en France comme à l'international.

L'ouverture avant tout

Aujourd'hui, le club propose essentiellement du canoë-kayak de loisir, avec un credo fort : rendre ce sport accessible à toutes et tous. Le matériel, adapté aux différentes morphologies et disciplines proposées, est ainsi mutualisé afin que les membres n'achètent que leur combinaison ou tee-shirt thermique. « Nous essayons aussi d'avoir une adhésion la moins chère possible », précise Youenn Travert, son président. Seulement 100 euros l'année et 80 euros en tarif réduit, cours du jeudi compris, en plus de la licence de la Fédération (80 euros). Le club parvient à proposer ces tarifs attractifs grâce au soutien de la Ville

de Cachan qui le subventionne. Un vrai plus pour son activité qui repose aussi, et surtout, sur l'engagement d'une demi-douzaine d'encadrant-es bénévoles et diplômé-es, ce qui lui vaut d'être labellisé École française de canoë-kayak depuis 2020.

Une équipe de kayak polo en constitution

Les séances hebdomadaires en piscine permettent de s'initier aux techniques de base, tandis que les sorties et les stages, organisés plusieurs fois par mois, couvrent différentes disciplines. « Nous encourageons les adhérents à s'ouvrir au slalom, au bateau de descente, au kayak de mer, aux randonnées avec bivouac, explique Youenn Travert. Par ailleurs, chaque année, le club organise des temps forts tels que le challenge d'esquimautage, une technique qui permet de remettre un kayak à l'endroit lorsque celui-ci a chaviré. Enfin, le club s'est lancé récemment dans le kayak polo en compétition. En octobre, il s'est ainsi hissé à la quatrième place de la coupe d'Île-de-France, devant des équipes évoluant en National. ■

IL Y A 50 ANS... LA MÉDAILLE OLYMPIQUE DES FRÈRES OLRY

Munich, 1972. Pour la première fois, quatre épreuves de slalom en canoë-kayak sont disputées aux Jeux olympiques. L'Allemagne, alors scindée en deux (RFA et RDA), les domine outrageusement. Cependant, le 30 août, en canoë biplace messieurs, deux jeunes frères, âgés de 22 et 26 ans, menacent la suprématie germanique : Jean-Louis et Jean-Claude Olry, du club Effort et Joie. Déjà champions du monde en 1969, les deux Cachanais obtiennent ce jour-là une médaille de bronze, passant à cinq petits points de l'or.



TEMPS FORT

33^e édition du festival Ciné junior

Rendez-vous incontournable d'éducation à l'image, le festival Ciné junior revient à Cachan du 5 au 19 février 2023.

Ce festival de cinéma jeune public est le plus grand de France. Il se déroule dans plus de 60 cinémas partenaires, dont celui de Cachan. Cette année, le thème retenu est "À l'aventure!".

Une programmation variée

Courts et longs métrages, films d'animation, ciné-concert avec le trio de musiciens Nicolas Stoica, Jonathan Leurquin et Thomas Rossi, sont au programme pour satisfaire la curiosité des petits et grands cinéphiles. La variété des œuvres projetées

permettra de prendre la mesure de la richesse du septième art. Les spectatrices et spectateurs en herbe seront également invités-es à explorer les coulisses du cinéma dans le cadre de divers ateliers ludiques. La salle du projectionniste, le monde merveilleux du célèbre studio japonais Ghibli, la création d'un flipbook (petit carnet qui révèle une animation lorsqu'on le feuillette) ou encore la réalisation des bruitages d'un film n'auront plus aucun secret pour eux ! ■

TOUT UN PROGRAMME !

- Programme de sept courts-métrages *Osez l'inconnu !*, **dimanche 5 février à 10h45**. Dès 3 ans. Durée : 30 min. Atelier "Osez le cinéma !" en avant séance.
- *Les Aventures de Bernard et Bianca*, **dimanche 5 février à 16h**. Dès 6 ans. Durée : 1h15. Suivi de l'atelier Flipbook.
- Ciné-concert *Machines à rêves*. Programme de quatre courts-métrages, **samedi 11 février à 16h**. Dès 4 ans. Durée : 35 min.
- Programme de cinq courts-métrages *Prendre son envol*, **dimanche 19 février à 10h45**. Dès 4 ans. Durée : 43 min. Suivi de l'atelier bruitage "Le son s'est envolé".
- *Le Royaume des chats*, **dimanche 19 février à 16h**. Dès 5 ans. Durée : 1h15. Suivi de l'atelier " Voyage au royaume du studio Ghibli".

> Festival Ciné junior du 5 au 19 février au cinéma La Pléiade, 12 avenue Cousin-de-Méricourt. Tél. : 01 46 65 13 58. Tarif unique : 2,50 euros la séance. www.cinejunior.fr

CINÉMA

Festival Téléràma

Les meilleurs films sélectionnés par les lectrices et lecteurs de Téléràma s'invitent au cinéma La Pléiade du **mercredi 18 au mardi 24 janvier 2023**. Au programme : *La Nuit du 12* de Dominik Moll, *La Conspiration du Caire* de Tarif Saleh, *L'Innocent* de Louis Garrel, *R.M.N* de Cristian Mungiu, *Le Serment de Pamfir* de Dmytro Sukholytkyy-Sobchuk, *Sans filtre* de Ruben Östlund, et le Prix du jeune public *En Corps* de Cédric Klapisch. Par ailleurs, seront projetés en avant-première, *Mon Crime* de François Ozon le 20 janvier à 20h et, en clôture, *Retour à Séoul* de Davy Chou lors du Mardi des réalisateurs le 24 janvier à 20h45.

+ Plus d'infos :

> 25^e édition du festival cinéma Téléràma du 18 au 24 janvier au cinéma La Pléiade, 12 avenue Cousin-de-Méricourt.
Tél. : 01 46 65 13 58. Tarif : 4 euros la place sur présentation du pass Téléràma, valable pour deux personnes.

THÉÂTRE

Réservez vos places !

Ce mois-ci, plusieurs temps forts à ne pas manquer au théâtre Jacques Carat : *L'Ombre des choses* du collectif Tangram **mercredi 11 janvier à 11h et 16h** (durée : 35 min. Dès 4 ans) ; *Que faut-il dire aux hommes ?* de Didier Ruiz **jeudi 12 janvier à 20h30** (durée : 1h20. Dès 14 ans) ; *La Mécanique du hasard* d'Olivier Letellier **dimanche 15 janvier à 16h** (durée : 1h. Dès 9 ans) ; *La Mémoire des eaux* de Cécile Mangin **mercredi 25 janvier à 19h** (durée : 1h. Dès 15 ans) ; *Mange tes ronces* de Manah Depauw **samedi 28 janvier à 11h** (durée : 50 min. Dès 5 ans) ; *La Mécanique des émotions* d'Eugénie Ravon **jeudi 2 février à 20h30** (durée : 1h40. Dès 14 ans).

+ Plus d'infos :

> Théâtre Jacques Carat, 21 avenue Louis-Georgon. Spectacle, horaires et tarifs : theatrejacquescarat.fr. Accueil-billetterie : 01 45 47 72 41

OPÉRA

Parsifal



© Opéra Bastille

Dans le cadre de son cycle Viva l'opéra !, le cinéma La Pléiade rediffuse *Parsifal*, présenté à l'opéra Bastille, le **jeudi 19 janvier à 18h30**. Ultime chef-d'œuvre de Richard Wagner, *Parsifal* s'apparente à une épopée médiévale. Protégé par sa mère durant toute son enfance pour demeurer pur et innocent, Parsifal, ayant malgré tout découvert le mal et le péché, parviendra au terme d'un long chemin épique et intérieur, à la plénitude de vie.

> *Parsifal* de Richard Wagner, jeudi 19 janvier à 18h30 au cinéma La Pléiade, 12 avenue Cousin-de-Méricourt. Tél. : 01 46 65 13 58

CONCERT

Nicolas Bourel



© DR

Après plusieurs années d'immersion dans le répertoire des standards américains du jazz, le guitariste Nicolas Bourel présente son premier album de compositions : *Line out*. Guidé par Lenny Popkin, il s'est nourri des œuvres des grands maîtres du jazz tels que Lennie Tristano, Lester Young, Charlie Christian ou Charlie Parker. **Vendredi 3 février à 19h30**, il propose à la bibliothèque centrale un répertoire de compositions inspiré de son parcours et de sa passion pour la world music et la fusion.

> Concert *Line out* de Nicolas Bourel, vendredi 3 février à 19h30 à la bibliothèque centrale, 11 rue Camille-Desmoulins. 60 min. Entrée libre. Tél. : 01 49 69 61 60



© Kristoffer Juul Poulsen

DÉCOUVERTE

Festival Sons d'hiver : Marilyn Mazur à l'honneur

La grande artiste de jazz danoise Marilyn Mazur se produira avec sa formation *Shamania* le 4 février 2023 au théâtre Jacques-Carat dans le cadre du festival international de musique Sons d'hiver.

Marilyn Mazur est une sorte d'Alice Guy du jazz. Comme la pionnière du cinéma, cette musicienne aux talents multiples fait partie des artistes féminines qui restent méconnues en France. En effet, l'histoire du jazz est semée de personnalités féminines oubliées. Yvonne Blanc, Mary Lou Williams, Freddy Alberti, Dorothy Ashby ou encore Alice Coltrane ont toutes été boudées par les critiques à cause de leur appartenance au genre... féminin. Marilyn Mazur s'ajoute à la liste de ces talents injustement mésestimés. Elle est pourtant une grande percussionniste, danseuse, comédienne et compositrice.

Une jazzwoman d'excellence

Marilyn Mazur a joué avec des pointures du jazz. En 1985, elle enregistre un disque avec Miles Davis et participe à des projets musicaux avec Gil Evans et Laurent Cugny pour le Big Bang Lumière (*Rythm A Ning* en 1988). Elle rejoint également le contre-bassiste Peter Kowald et le saxophoniste Jan Garbarek. En 1989, la percussionniste crée Future Song, un groupe composé de pointures scandinaves du new jazz, qu'elle dirige pendant 20 ans. En 2001, elle obtient le prix Jazzpar, récompensant les musicien-nes de jazz internationaux pour leur carrière.

« Au sein de *Shamania*, formation composée de nombreuses musiciennes, nous partageons, par le biais des improvisations, une complicité forte sur scène, habitée de sensibilités et d'énergies communes. Nous formons une sorte d'unité tribale », confie Marilyn Mazur. Ses compositions, faites d'entremêlements de vibrations percussives et vocales, expriment cette alchimie du féminin-masculin et, plus généralement, l'universalité de la musique. ■

+ Plus d'infos :

> Festival Sons d'hiver au théâtre Jacques Carat le 4 février à 20h30, 21 avenue Louis-Georges. Au programme : Marilyn Mazur's *Shamania* et Joe Lovano trio featuring Greg Cohen et Joey Baron en première partie.

FESTIVAL INTERNATIONAL

Sons d'hiver est un festival de dimension internationale porté par le Département du Val-de-Marne. Du 28 janvier au 19 février 2022, il réunira des artistes français-es et étranger-es dans treize théâtres du Val-de-Marne et deux à Paris.

> www.sonsdhiver.org/edition-2022

Histoire d'en lire

Les Nuits de la lecture, les Sciences des livres, les concerts-découvertes, les clubs de lecture jeunesse, les heures du conte... En janvier, les bibliothèques municipales proposent diverses activités autour de la lecture et plus généralement du savoir.

La lecture au service de l'imaginaire et des savoirs sera à l'honneur dans les bibliothèques municipales à travers plusieurs temps forts.

La Nuit de la lecture

Les monstres gluants, les fantômes et autres personnages effrayants succèdent aux traditionnelles sorcières des contes de fées... À l'occasion de la Nuit de la lecture consacrée à la peur, la bibliothèque centrale organise des animations pour tous les âges. Les plus jeunes pourront participer à "L'heure monstrueuse du conte", suivie d'un atelier créatif "Un monstre sous mon lit". Pour les adultes, des découvertes littéraires autour de la peur leur seront proposées. Petit-es et grand-es trembleront le samedi 21 janvier dès 16h à la bibliothèque centrale.

Festival Les sciences des livres

Cette année, à l'occasion du festival Les sciences des livres, la bibliothèque centrale met en lumière les femmes scientifiques et leurs recherches dans le cadre d'une exposition. Parmi elles, citons la cardiopédiatre Marthe Gautier,



pionnière en génétique humaine, dont les travaux de recherches ont permis de détecter la trisomie 21. L'objectif de cette exposition, organisée du 16 au 27 janvier, est bien de redonner toute leur place à ces découvreuses anonymes dans l'histoire des sciences. ■

LES AUTRES ÉVÉNEMENTS DU MOIS DANS LES BIBLIOTHÈQUES

• À la bibliothèque centrale

- Lectures et animations autour du conte, les mercredis à 10h30 : Contes Cric Crac pour les 4-6 ans les 11 et 25 janvier et le 8 février ; Raconté raconta pour les 19 mois-4 ans les 1^{er} et 15 février.

- "Comment adapter un roman ? ", mercredi 11 janvier à 16h, animation pour les jeunes à partir de 8 ans.

> Bibliothèque centrale, 11 rue Camille-Desmoulins, Tél. : 01 49 69 61 60

• À la bibliothèque Lamartine

Théâtre d'ombre, mercredi 25 janvier à 15h. Découverte "jeux vidéo" le 1^{er} février à 15h.

> Bibliothèque Lamartine, 4 square Lamartine. Tél. : 01 49 69 61 15

• À la bibliothèque La Plaine

Contes câlins de l'hiver pour les 6 mois-5 ans, le 4 février à 10h30.

> Bibliothèque La Plaine, 1 allée Pierre-de-Montreuil. Tél. : 01 45 47 33 79

DÉCOUVERTE

Architecture et urbanisme



« Ce que je reproche le plus résolument à l'architecture française, c'est son manque de tendresse » disait Émile Aillaud, l'architecte de la grande borne de Grigny... À travers ce spectacle, la compagnie Légendes urbaines, en résidence au théâtre Jacques Carat, donne sa vision des grands ensembles, cités ou encore quartiers sensibles ou des autres constructions, qui se sont élevés dans les paysages urbains de l'après-guerre. Plutôt que de refaire l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme périurbain, les trois acteurs livrent sur scène leurs territoires imaginaires. À découvrir le **samedi 28 janvier à 15h** à la bibliothèque centrale.

+ Plus d'infos :

> Spectacle *Ce que je reproche...* par la compagnie Légendes urbaines, le samedi 28 janvier à 15h à la bibliothèque centrale, 11 rue Camille-Desmoulins. 1h30. Réservation conseillée. Tél. : 01 49 69 61 60

RENCONTRE

De l'art de butiner

Dans le cadre de l'exposition de Marianne Guillou *Cultivez la couleur!*, à découvrir jusqu'au 28 janvier à l'Orangerie, une rencontre-débat sur le thème "Quand l'apiculture et l'art contemporain partagent leur savoir-faire" est organisée le **samedi 14 janvier de 15h à 17h** avec l'artiste et les apiculteurs de l'association Les butineurs du Val-de-Bievre.

+ Plus d'infos :

> Rencontre-débat "Quand l'apiculture et l'art contemporain partagent leur savoir-faire", le samedi 14 janvier de 15h à 17h, à l'Orangerie, 15 rue Gallieni. Entrée libre. Tél. : 01 49 69 17 90

Mr.Bricolage des solutions
pour toute la maison et le jardin



29 - 31 avenue Georgeon - 94230 CACHAN

Tél. 01 46 65 09 50

Ouvert de 9h à 19h30 sans interruption
du lundi au samedi

mr-bricolage.fr

Mr.Bricolage

Faites-le vous-même, mais pas tout seul.



ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT - VOIRIE

Pour vos travaux

- d'aménagements extérieurs •
- de raccordement à l'égout • création de bateau d'accès • de terrassement

contactez :

248, rue Gabriel Péri 94230 CACHAN

Tél. : 01 49 86 08 27

Fax : 01 49 86 08 31 - E-mail : compta@atv-tp.fr



Isolation
Ravalement
Fenêtres
Combles & VMC



01 41 87 08 25

Agence de Sceaux

fca-renovation.com



OBSÈQUES • PRÉVOYANCE • MARBRERIE

Agence d'ARCEUIL
63 rue de la Div. Gén. Leclerc

01 45 46 81 77

HAB. 15-94-208 | N° ORMS: 18005162

Agence de CACHAN
17 Avenue Carnot

01 41 24 01 23

HAB. 15-94-242 | N° ORMS: 18005162

www.pompesfunebresdefrance.com



Agence de
communication
01 56 26 55 36

*Toute l'équipe de MICRO 5
vous souhaite une très belle
année 2023*

Un petit coup de main ?

Déléguez vos tâches administratives et envois en toute sécurité

idaya.gestion@gmail.com - 06 99 05 82 95



IG
IDAYA
GESTION



GESTIONNAIRE ADMINISTRATIVE INDEPENDANTE

IDAYA GESTION

SECRETARIAT - EXPEDITIONS - BACK OFFICE



VOIRIE

Neige et verglas : agir de façon responsable

En raison des multiples impacts du sel sur l'environnement, la Ville s'engage dans une démarche de déneigement plus responsable à laquelle les habitant-es peuvent participer.

Chaque année, la neige est espérée par les un-es, redoutée par les autres, en raison notamment de la désorganisation des déplacements qu'elle engendre. Pour l'éviter, le premier réflexe est généralement le salage. Toutefois, cette intervention est loin d'être anodine. Le sel, bien que naturel, est en effet néfaste pour l'environnement. C'est pourquoi, la Ville de Cachan a décidé de s'engager dans un usage du salage plus raisonné.

Saler moins, saler mieux

Pour protéger la rivière et son écosystème, le Syndicat mixte du bassin versant de la Bièvre (SMBVB) a proposé aux villes volontaires, dont Cachan, de revoir leur plan hivernal. Activé chaque année, ce dernier prévoit, en cas d'alerte, la fermeture de certaines rues – principalement celles du Coteau en raison

de leur pente – et espaces ne pouvant être salés (cimetièrre et parcs). Ce plan mobilise également une astreinte de cinq agents municipaux de la propreté urbaine en roulement et deux véhicules légers de salage, prêts à intervenir pour sécuriser les principales voies de circulation et accès aux équipements publics. Depuis 2019, ces agents ont bénéficié d'un accompagnement du SMBVB pour se perfectionner au déneigement alternatif, et tester des produits moins nocifs comme le chlorure de magnésium ou de calcium. Sur certains sites sensibles, comme le nouveau parvis de l'hôtel de ville, dont le nivellement a été conçu pour que les eaux de ruissellement irriguent les massifs plantés, les cheminements principaux sont balayés et grattés en priorité. Un produit de déneigement alternatif n'est utilisé qu'en dernier recours.

Une responsabilité partagée

Propriétaire ou locataire, de logement, de bureau ou de commerce, chacun est responsable de l'entretien du trottoir devant les locaux qu'il occupe et ce, sur une largeur de quatre mètres. En cas de légères chutes de neige, un simple coup de balai suffit (le plus tôt possible pour éviter que la neige ne forme de la glace). Par ailleurs, le verglas doit être cassé et raclé. Enfin, pour éviter les glissades, il est possible de répandre de la cendre, du sable, de la sciure de bois ou des gravillons. Ces techniques imposent cependant d'être balayées dans un second temps. Interdit sur les trottoirs arborés ou plantés, le sel n'est quant à lui à utiliser qu'en dernier lieu. Il demande par ailleurs un déblayage préalable de la neige, au risque de provoquer l'effet inverse à celui recherché ! ■



© Henri Perrot

Victor Simon

Cœur d'or et mental de fer

Cachanais d'adoption depuis plus de 60 ans, Victor Simon aura consacré l'essentiel de sa vie aux autres, dans le milieu associatif où il occupe diverses fonctions. Une façon de concilier son goût pour l'activité sportive et son besoin d'être utile.

Comme pour beaucoup de parents, tout a commencé par l'inscription de son fils en section football, à la Saint-Jean. Victor Simon, adepte lui-même de la discipline et d'athlétisme, fréquente depuis longtemps cette association sportive, qui a fusionné depuis avec Cachan sport. Il y devient entraîneur, puis dirigeant. Sous son impulsion, une section de cyclotourisme est créée et un rallye organisé. Le succès est au rendez-vous. La première édition rassemble 590 participant-es, et lui vaut de recevoir un coup de téléphone inattendu. *« Jacques Carat, le maire de l'époque, a été impressionné par l'organisation. Il m'a proposé de rejoindre son équipe, raconte Victor. Comme j'aimais le sport et que j'avais envie de me rendre utile, j'ai répondu à la sollicitation ».* On est alors en 1977. Lui qui n'avait *« pas du tout pensé à faire de la politique »* sera élu et réélu jusqu'en 2008. Soit 31 ans au service des Cachanais-ses, principalement comme adjoint aux Sports et à la vie associative. *« Cela m'a fait découvrir beaucoup de choses. J'étais sur le terrain, en contact avec les gens, les associations. Je les aidais. Ce fut une expérience intense, positive et très riche ! »*, se souvient-il. À la retraite, l'homme ne s'arrête pas là. Il s'implique de nouveau dans le milieu associatif, cette fois au sein de Trans-Forme.

Donner et recevoir

Cette organisation, dont il devient vice-président en 2009, a pour objectifs d'accompagner et de soutenir les personnes transplanté-es

par l'activité sportive et, au-delà, d'informer le grand public sur l'utilité du don d'organes. Un défi que connaît bien Victor Simon. En 2004, on lui détecte un cancer du foie nécessitant une greffe. Cette année-là, son réveillon de Noël se transforme en une longue opération, suivie d'un mois d'hospitalisation et de six mois de chimiothérapie. *« C'est comme cela que j'ai connu l'association, explique-t-il. Grâce à elle, je me suis remis petit à petit au sport. Je ne pensais pas retrouver ma vitalité ».* Et pourtant...

“ Profiter de chaque moment que la vie nous offre. ”

Depuis, il a participé à douze Courses du cœur (une épreuve de 830 kilomètres effectuée en relais sur quatre jours et quatre nuits pour promouvoir le don d'organes) et remporté plusieurs médailles sur 5 000 et 10 000 mètres aux Jeux nationaux des transplanté-es et dialysé-es. *« Mon opération a été salvatrice, confie-t-il. Si je suis encore en vie, c'est grâce à un donneur. Cela a été un énorme cadeau. Depuis, je profite de chaque moment de la vie et j'essaie de sensibiliser les gens. Ils sont toujours étonnés de voir ma forme ».* Une revanche sur la vie, comme un cri du cœur. ■

Bio express

1944 : naissance à Saint-Méen-le-Grand (Ille-et-Vilaine)

1958 : arrivée à Cachan

1977 : élu conseiller municipal

2004 : greffe du foie et début de son engagement à l'association Trans-Forme

**Vous souhaitez VENDRE, ACHETER,
ESTIMER GRATUITEMENT votre bien ?**

Contactez **vo**tre conseillère indépendante
près de chez vous



Laure AGABABIAN Et
Spécialiste sur le secteur
de Cachan et alentours



07 49 03 34 40
laure.agababian@safiti.fr



C'est vous qui le dites :

"Un accompagnement précis et efficace"
(Matthieu B)

"Une conseillère immo... Pas comme les autres"
(Christine M)

Avec **SAFTI**, bénéficiez d'une solution
clé en main pour votre projet immobilier !

Agent commercial immatriculé sous le n° 884 093 816 - RSAC de Créteil, agissant pour le
compte de l'agence immobilière SAFTI (523 964 328 RCS Toulouse) sous la carte
professionnelle n°CPI 3101 2018 000 025 936 délivrée par la CCI de Toulouse.



C DU PROPRE 94

La propreté au quotidien

*Entreprise de nettoyage et
d'entretien Industriel et Particulier*



**SECTEUR D'INTERVENTIONS
DANS TOUTE L'ILE-DE-FRANCE**

Contactez-nous :

06.99.19.31.40

cdupropre94@orange.fr

www.cdupropre94.fr

S.A.R.L. : au capital de 20.000€ -
SIRET 799 941 234 0009 -
CODE APE 8121Z -
RCS Créteil B 799 941 234 - N° TVA FR95799954

Du 6 au 15 janvier 2023

C'EST NOTRE ANNIVERSAIRE !

1 AN



DE NOMBREUX CADEAUX ET DES BONS D'ACHATS À GAGNER* EN MAGASIN !

*Jusqu'à obligation d'achats du 6 au 15 janvier 2023, jouez à la borne de votre Intermarché Cachan et tentez de gagner des cadeaux et des bons d'achats de 5€, 10€ et 50€. Vouchers non contractuels, suggestions de présentation. Modèles à l'accueil du magasin.

6, avenue Carnot **A 200 MÈTRES**

Du lundi au samedi de 8h30 à 21h

Ouverture le dimanche de 8h30 à 19h



Suivez-nous sur
Facebook et Instagram
Intermarché Cachan

leDRIVE



Livraison à domicile

Intermarché
CACHAN

ITM Alimentaire International - SIREN 341 932 227 RCS PARIS - SAS au capital de 149 884 € - 20, rue Auguste-Charbières 75137 Paris - Annonceur : SAS IRI90.A - 902 018 365 R.C.S. Créteil - Crédit photos : Shutterstock, Conception : ARISTID - 711013-0713

GRUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

● Groupe socialiste et apparentés

- Hélène de Comarmond
- Samuel Besnard (président)
- Camille Vielhescaze
- Caroline Carlier
- Céline Di Mercurio
- Hervé Willaime
- Pierre-Yves Robin
- Christine Rescoussié
- Robert Orusco
- Yseline Fourtic
- Angélique Susini
- Katia Touchet

● Cachan ensemble

- Stéphane Rabuel (président)
- Sandrine Churaqui
- Dominique Lanoé
- Catherine Busson
- Emmanuelle Mazuet
- Lionel Jeanjean

● Europe Ecologie Les Verts

- Denis Hercule (président)
- Julien Jabouin
- Lucie Guillet
- Maëlle Bouglet
- David Petiot

● Groupe communiste et apparentés

- Jacques Foulon (président)
- Sylvie Darracq
- Georges Thimothée

● Debout et Unis

- Fatoumata Bakily (présidente)
- Mohammadou Galoko
- Zeïma Yahaya
- Mattéo Almosnino

● Génération.s

- Thomas Kekenbosch (président)
- Laetitia Boutrais

+ d'informations : Si vous souhaitez rencontrer vos élu-es, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en envoyant un courriel à secretariat.elus@ville-cachan.fr

Groupe socialiste et apparentés



Une année de combats

Pour cette nouvelle année qui s'ouvre nous vous souhaitons, bien sûr, le meilleur. Des vœux de santé, des vœux de bonheur, des vœux de partage. Cependant, la lucidité nous commande de voir la réalité en face. Cette année sera tout d'abord une année de combats, une nouvelle année d'engagements.

- Pour défendre le pouvoir d'achat, en particulier pour ceux qui ont les budgets familiaux les plus contraints et qui subissent l'absence de véritables évolutions salariales depuis des années.
- Pour défendre les droits acquis à la retraite pour toutes et tous, dont le régime d'équilibre peut être assuré sans cette mesure brutale et purement idéologique du recul de l'âge légal qui signerait une nouvelle régression sociale.
- Pour que l'on s'attaque enfin aux inégalités dont les superprofits ne constituent que la partie émergée de l'iceberg capitaliste et pour que l'on s'attèle à favoriser la justice sociale, comme on s'y emploie quotidiennement dans notre commune par le partage et la solidarité.
- Pour que l'on accélère véritablement la transition écologique et que l'on ne reste plus dans les simples déclarations d'intentions aussi vertueuses soient-elles.
- Pour que l'on sauvegarde nos libertés de s'exprimer, de manifester, de contester et de débattre alors que les journalistes sont aujourd'hui dans notre pays régulièrement intimidés par les autorités étatiques.
- Pour que l'on ne fasse pas de l'autre, de l'altérité, le responsable de tous nos maux alors que sans celle ou celui qui est différent, celle ou celui qui nous est étranger, nous ne serions que misère, nous ne serions que chimère...

La France, depuis l'invasion des Francs, ne s'est forgée, développée, grandie et n'a rayonné que par son brassage et sa disparité à l'image de notre belle et valeureuse équipe des Bleus !

Les élu-es socialistes et apparenté-es

Groupe PCF Front de Gauche



Budget 2023

« Le groupe communiste et apparenté vous présente à toutes et tous ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2023. »

Le budget pour 2023 a été adopté en ce 16 décembre. Fait particulier de ce débat budgétaire, le gouvernement a eu recours, pour ce faire à 10 reprises à l'article 49.3 de la Constitution.

Un véritable passage en force pour un budget adopté quasiment sans débat à l'Assemblée nationale.

Nous aurions pu fêter cette année l'anniversaire des quarante ans de l'acte I de la décentralisation. Une année de célébration des libertés locales, qui restera au contraire l'année durant laquelle a sonné leur « marche funèbre ».

Si une fois encore ce budget 2023 fait la part belle au Capital (baisse de la fiscalité, différents cadeaux au grand patronat etc, les principales victimes seront une nouvelle fois les collectivités territoriales et leur population).

Collectivités qui doivent faire face à une situation sans précédent, avec une inflation à son plus haut niveau depuis 1985.

Ainsi, après quatre ans de baisse des dotations, de 2014 à 2017, la réduction des moyens s'est poursuivie avec le gel de la DGF et la diminution, chaque année, des attributions individuelles pour plus de la moitié des collectivités du bloc communal.

Le constat est là : les dépenses annuelles de fonctionnement ont crû et vont exploser de plus de 10 milliards d'euros.

Or, les maires répondent aux problèmes de leur population, développent les services publics locaux et gèrent leur collectivité.

Il est de fait urgent de leur donner des moyens financiers et restaurer leur capacité à agir. Ainsi qu'ils l'ont demandé avec force lors de leur 104^e Congrès.

Groupe communiste et apparentés

Cachan ensemble, faisons vivre notre ville



Nous avons fait un rêve...

À l'heure des vœux, nous voulons vous partager notre rêve...

Nous avons fait le rêve d'un monde en paix en Europe et partout dans le monde. Les guerres ne profitent jamais aux peuples. Efforçons-nous, ici et maintenant, de vivre ensemble sans agressivité ou violence au quotidien.

Nous avons fait le rêve d'un monde plus écologique qui romprait avec une société de consommation qui épuise la planète. La sobriété de crise pénalise dramatiquement les plus fragiles, déjà accablés. Sachons, tout de suite et au plus près, affirmer nos priorités environnementales pour Cachan.

Nous avons fait le rêve d'un monde plus social qui partagerait mieux les richesses. Le modèle capitaliste accroît irrémédiablement les inégalités. Continuons, localement et sans relâche, à défendre vigoureusement les services publics et à encourager l'entraide et la solidarité.

Nous avons fait le rêve d'un monde plus juste et émancipateur pour tous. Le recul de l'âge de la retraite de manière uniforme est injuste, l'intégration des jeunes est un enjeu majeur pour notre avenir. Écoutons, à Cachan, la parole de chacune et chacun.

Nous avons fait le rêve d'un monde plus démocratique. Des affaires qatariennes au Parlement européen jusqu'au « 49-3 » à répétition à l'Assemblée nationale, la politique est bafouée. Développons encore, dans notre ville, la participation des habitantes et des habitants pour renouveler la politique. Nous avons fait le rêve d'un monde où chacune et chacun pourra penser global et agir local.

Le groupe Cachan Ensemble souhaite une bonne année 2023 à tous les Cachanaises et Cachanais, avec une pensée spéciale pour les agents municipaux et les bénévoles de la ville dont l'action est si précieuse au quotidien.

Les élu-e-s du groupe Cachan Ensemble
cachan2014@gmail.com

Groupe Génération-s

GÉNÉRATIONS

Une nouvelle réforme des retraites doit être annoncée début janvier 2023. Il s'agit de reporter l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ou 65 ans. Quelques éléments pour comprendre :

1/ L'âge de départ a déjà été brutalement augmenté de 60 à 62 ans en 2010. La durée de cotisation a déjà été augmentée de 160 à 172 trimestres par la réforme de 2014.

2/ Le système de retraites n'est pas en danger. Le déficit prévu pour les 25 prochaines années est limité et gérable. Le système a même été excédentaire en 2021 et 2022 !

3/ La réforme n'est donc pas nécessaire... mais répond à un projet politique : Emmanuel Macron veut affaiblir le système par répartition et la protection sociale.

4/ Le gouvernement veut une réforme dure et vise l'équilibre dès 2027, en économisant 12 milliards d'euros. Mais il n'y a aucune urgence, alors que la réforme va aggraver le contexte de crise sociale et d'inflation.

5/ Même si l'on suit ce calendrier, l'économiste Mickaël Zemmour a montré qu'il y a bien d'autres manières de trouver 12 milliards ! On peut annuler des exonérations de cotisation (toutes les études montrent qu'elles sont inefficaces), soumettre l'épargne salariale à cotisation retraites... ou tout simplement arrêter les cadeaux fiscaux qui continuent à pleuvoir sur les entreprises et les plus riches, comme la suppression de la CVAE (8 milliards de cadeaux aux entreprises l'année prochaine).

6/ Pour la première fois depuis 2010, l'ensemble des syndicats, sans exception, est uni et vent debout contre la réforme.

7/ En 2020, la mobilisation a été victorieuse, E. Macron avait abandonné son projet. Alors pour 2023, meilleurs vœux combatifs pour défendre nos droits sociaux !

Laetitia Boutrais, Thomas Kekenbosch
- generationscachan@gmail.com

Groupe Europe Écologie Les Verts



Notre problème, c'est le manque d'imagination.

C'est par ces mots que s'ouvrait l'incroyable performance circassienne et musicale TINA au théâtre de Cachan en décembre.

2022 laisse son lot de crises en héritage : sanitaire, économique et sociale, guerre en Ukraine, crise climatique – 2022, année la plus chaude jamais enregistrée – et énergétique. Nous ne faisons pas encore front pour porter un autre modèle de vivre-ensemble, contraindre nos dirigeants nationaux à sortir de leur déni, à protéger notre planète et à répartir plus équitablement les richesses. Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, était très clair lors de la COP 15, rendez-vous clé pour mettre un terme à l'effondrement de la biodiversité : « Avec notre appétit sans limite pour une croissance économique incontrôlée et inégale, l'humanité est devenue une arme d'extinction massive ».

Le Président Macron a affiché la couleur, préférant se rendre au Qatar pour la coupe du Monde de football plutôt qu'à Montréal où s'est négocié cet accord essentiel. Notre gouvernement, champion du monde des grands messages, avait fait pression à Bruxelles pour saborder la protection des océans en Europe (Enquête de l'association Bloom). Idem pour les pesticides : le ministre de l'Agriculture se disait favorable au retour, pour la troisième année, des néonicotinoïdes sur la betterave.

« L'imagination est une arme pour lutter contre les violences de ce monde » rappelaient encore les artistes de TINA, citant Kafka. C'est le vœu que nous formulons pour 2023 : dans nos entourages, et partout où nous cheminons, imaginons des façons nouvelles d'être au monde, ensemble, dans la paix, et faisons-les advenir !

Meilleurs vœux !

EELV Écrivez-nous : eelvcachan@protonmail.com

Groupe Debout et Unis



Indignez-vous, engagez-vous !

Indignez-vous, disait Stéphane Hessel.

Ce cri du cœur de ce résistant et homme politique français est toujours d'actualité. Il nous invite à garder espoir et à nous engager. Dans un contexte de crise économique, sociale et politique, les peurs et les haines se diffusent dans la société. Des groupuscules identitaires organisent des chasses à l'homme et des ratonnades. Cela nous rappelle une période sombre de notre Histoire. Si l'inquiétude et la colère sont légitimes, nous devons collectivement faire preuve de solidarité. Les jeunes et les étudiants subissent durement cette crise économique. Aucun revenu n'existe pour venir en aide aux jeunes de moins de 25 ans. Or, les prix des denrées alimentaires s'envolent (+ 13 % en moyenne sur un an). Les tarifs du gaz, de l'électricité en hausse de 15 %, l'essence et le pass Navigo ont aussi augmenté. Le risque de coupures de courant et de pénuries diverses, notamment des médicaments comme le Paracétamol ou certains antibiotiques sont à craindre. Les retraités, les classes moyennes, les classes populaires sont à la peine. Même la culture, les voyages et les loisirs deviennent des luxes inaccessibles.

Dans ce contexte difficile, l'État et les élu.es, qu'ils soient de gauche ou de droite, doivent se montrer exemplaires. Autrement, les citoyens que nous sommes feront entendre nos voix. À Cachan, notre mouvement politique portera toujours la voix des citoyen.nes, des Cachanais.es, en dehors de tout intérêt partisan. Cette nouvelle année débute avec sa cohorte de bonnes résolutions et de bons vœux. Nous n'en avons qu'un à formuler. Il tient en trois mots : liberté, égalité, fraternité. C'est la promesse républicaine. Elle doit devenir une réalité pour toutes et tous.

Bonne année 2023 !

Les élu.es du groupe Debout et Unis

GROUPES D'OPPOSITION

● En Avant Cachan !

Groupe centriste et citoyen

- Maxime Megret-Merger (président)
- Olivier Fallou
- Alain Ospital

● Mieux Vivre à Cachan

Groupe sans étiquette

- Sébastien Trouillas (président)
- Pascal Castillon

● Mieux Vivre en Synergie

- Michèle Eskinazi (présidente)
- José Caraméz

En Avant Cachan ! Groupe centriste et citoyen



La piscine : un chantier sans horizon

Depuis plusieurs années, la piscine de Cachan est régulièrement fermée pour différentes causes : problèmes de chauffage, défauts de carrelage, chute de morceaux de plafond... Sans compter les fermetures liées aux contraintes sanitaires des dernières années.

La natation est l'un des sports les moins chers pour les usagers. L'accès à la piscine est moins onéreux qu'un abonnement à une salle de sport, pour une activité adaptée à tous les âges et à tous les états de forme. De nombreux clubs s'y épanouissent... quand la piscine est ouverte. C'est aussi un lieu de convivialité pour tous pendant les vacances scolaires et les périodes chaudes. C'est, enfin, un équipement sportif important pour les quartiers sud de la ville.

Le constat de l'obsolescence de la piscine de Cachan n'est pas nouveau. Cela fait des années que sa réfection est planifiée, dans un avenir indéterminé. Ça arrivera un jour.

La ville n'est pas à la manœuvre, nous dit-on ? Mais qui siège au Grand-Orly-Seine-Bièvre si ce ne sont les élus des majorités municipales ? Quand beaucoup de piscines des villes proches sont rénovées, quand une augmentation massive des recettes d'investissement de la ville à travers la taxe foncière est décidée, quelle visibilité avons-nous sur les projets d'investissement ?

Ne perdons pas espoir : un début de réflexion sur le plan vélo est annoncé. Tout arrive !

Le groupe En Avant Cachan ! vous souhaite une heureuse année 2023.

Les élus En Avant Cachan !

Maxime Mégret-Merger, Alain Ospital, Olivier Fallou
www.enavantcachan.fr / enavantcachan@gmail.com

Tribune Mieux vivre à Cachan

Mais que se passe-t-il à l'AGAESCC ?

Tout d'abord cher(e)s Cachanais(es) nous vous souhaitons une belle année pleine de santé et d'épanouissement !

L'AGAESCC est l'association cachanaise gérant les 3 centres socioculturels de la ville et touchant la plus grosse subvention municipale : près d'un million d'euros par an.

Depuis plus de 15 ans ses salariés et bénévoles accomplissent une œuvre remarquable, rapprochant les Cachanais(es) de tous âges et leur apportant joie, aide et culture.

Mais depuis quelques mois le fonctionnement de l'association se dégrade : 4 salariés d'un centre ont lancé une procédure judiciaire (prud'homme) contre leur Direction, les comptes de l'association sont passés dans le rouge et le bureau de l'association a collectivement démissionné en octobre dernier.

Cette profonde crise menace la survie de l'association ; aussi prenons-nous plusieurs mesures d'urgence pour rétablir cette association de grande utilité publique : changer la Direction du centre en procédure avec ses salariés ; remplacer le Directeur Général des 3 centres parti il y a plusieurs mois ; lancer un audit financier afin d'assainir le budget de l'association.

Par ailleurs certains de nos services publics ne sont pas assez réactifs : il a fallu 6 mois pour que notre service d'hygiène municipal se déplace pour constater l'insalubrité d'un logement où vivent 3 enfants en bas âge ; il faut parfois plusieurs années pour qu'un locataire âgé du logement social obtienne le remplacement de sa baignoire par une douche. Cela doit changer !

Pour vous aider à obtenir ces aménagements intérieurs, appelez l'association Soliha au 08 01 01 02 03.

Amitiés,

Dr Sébastien Trouillas
06 61 38 28 35
Pascal Castillon

Groupe Mieux Vivre en Synergie

Bonne année ?

La crise énergétique que nous vivons actuellement est essentiellement due au choix politiques de nos dirigeants depuis près de 20 ans pour faire plaisir à l'Union Européenne, et particulièrement l'Allemagne.

De Corinne Lepage à l'escrologue Dominique Voynet et François Hollande, sans oublier Emmanuel Macron, responsable de la fermeture de Fessenheim et de l'abandon du projet Astrid qui aurait permis d'assurer 1 000 à 2 000 ans de souveraineté énergétique en utilisant les déchets nucléaires que nous avons sur nos sols, nous vivons une crise énergétique sans précédent. Il est impératif de sortir du système européen de fixation du prix de l'électricité comme l'ont fait l'Espagne et le Portugal ; ceci nous permettrait de retrouver des coûts « normaux ». Il est peut-être même temps de sortir de l'Union européenne telle qu'elle existe aujourd'hui.

Après 43 ans de souveraineté énergétique, la France est obligée d'importer massivement de l'électricité au charbon d'origine allemande... Les coûts énergétiques pour nos entreprises nationales et locales vont les impacter au point que certaines vont devoir mettre la clé sous la porte. On nous promettait la prospérité et la paix avec cette Union européenne qui grappille chaque jour un peu de notre indépendance, nous avons la guerre et des pénuries, notamment pour des médicaments de base.

La France devra reprendre son avenir en main, mais cela ne pourra pas se faire avec Emmanuel Macron et ceux qui ne jure que par l'Union européenne.

Michèle Eskinazi / José Caraméz

Points de collecte des sapins

40

Vie pratique



RECYCLEZ VOS SAPINS DE NOËL

N'oubliez pas de déposer vos sapins secs dépourvus de décoration jusqu'au 27 janvier 2023 dans les 24 emplacements prévus par la Ville (liste ci-dessous). Ils seront récupérés par le service des Espaces verts.

- 1• Square d'Arménie
- 2• Rue du Loing (à l'angle des rues de la Marne et de Lorraine)
- 3• Place Chateaubrian
- 4• Rue Pierre-Curie / avenue Pasteur
- 5• Rue Marc-Sangnier / place Édouard-Herriot
- 6• Rue des Saussaies / avenue de Latre-de-Tassigny
- 7• Rue des Saussaies / rue Eugène-Belgrand
- 8• Rue des Saussaies / allée Gustave-Courbet
- 9• Rue du Moulin-de-Cachan (en face de la rue du Parc)
- 10• Rue Étienne-Dolet (au niveau de l'escalier Georges-Vigor)
- 11• Rue Victor-Schoelcher
- 12• Boulevard de la Vanne (à hauteur du sentier des Garennes)

- 13• Allée des Arts / allée Bellevue
- 14• Avenue Léon-Blum / boulevard de la Vanne
- 15• Avenue de la Division Leclerc (face IUT)
- 16• Avenue du Président Wilson (stade ESTP)
- 17• Angle des rues Marcel-Bonnet et de l'Espérance
- 18• Espace vert au pied du mur Hénouille
- 19• Place Eustache-Deschamps
- 20• Rue Gabriel-Péri / Eugène-Bregeard
- 21• Croisement RN 20 et rue de la grange Ory
- 22• Place Carat
- 23• 6 rue de la Citadelle
- 24• 19/23 rue Paul Vaillant-Couturier

 ORDURES MÉNAGÈRES Lundi, mercredi et vendredi	 EMBALLAGES ET PAPIERS En vrac, sans sac, non imbriqués et vidés de leur contenu Mardi et jeudi + Plus d'infos : citeo.com	 VERRE Bouteilles, bocaux, pots... En apport volontaire	 ENCOMBRANTS Interdits : gravats, équipements électriques, vitrerie, miroir Jeudi
---	---	---	---

Sortir les bacs la veille à partir de 18h. Début de collecte à 5h30. Pas de collecte le 1^{er} mai - Rentrer les bacs après la collecte

REPLACEMENT GRATUIT D'UN BAC ABÎMÉ OU MANQUANT : 01 78 18 22 23

Pour toute question relative aux déchets, rendez-vous sur le site grandorlyseinebievre.fr

 DÉCHETS VÉGÉTAUX Gazon, tonte, feuilles, branchages, fagots Mardi secteur Ouest Mercredi secteur Est	 DÉCHETS COMPOSTABLES <ul style="list-style-type: none"> • Accès au composteur de quartier : composterre@lilo.org • Obtenir un composteur individuel : compostage.maison.environnement@grandorlyseinebievre.fr • Prêt d'un mini broyeur : ambassadeurdutrifi@ville-cachan.fr 	 DÉCHETS TOXIQUES Camion Onyx Le 3 ^e samedi du mois 9 h 30 à 12 h 30 : marché Carnot 13 h 30 à 14 45 : parking Belgrand 15 h à 16 h 30 : parking Eustache-Deschamps	LOCALISER SON SECTEUR 
--	--	--	--



● **Déchetterie de proximité**

Les 2^e et 4^e samedis de chaque mois.
 9h à 13h au
 104 avenue Gabriel-Péri
 (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de six mois)



● **La ressourcerie la Mine**

Collecte, valorisation et revente de meubles et d'objets.
 Dépôt d'objets : du mercredi au samedi de 11h à 17h30.



● **Collecte de vêtements**

Vous souhaitez faire don de vêtements en bon état, pensez aux associations comme La Pièce solidaire.
 + d'infos : lapiecesolidaire.fr

MENUS PRÉVISIONNELS DU MOIS DE JANVIER

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 2 au 6 janv.	Salade de chou-fleur ravigote Pâtes à la bolognaise Délice de chèvre Fruit	Soupe à l'oseille Hoki à l'aneth Julienne de légumes Yaourt vanille Fruit de saison	Céleri-rave vinaigrette Escalope de poulet à la crème Pommes de terre sautées Comté Compote	MENU VÉGÉTARIEN Concombre Risotto aux champignons Emmental Liégeois aux fruits	Boulgour en salade Sauté d'agneau aux quatre épices Brocolis Yaourt nature Fruit de saison
Du 9 au 13 janv.	Potage à l'ail Filet de cabillaud au beurre citronné Epinards Tomme blanche Fruit de saison	MENU VÉGÉTARIEN Salade verte Tartiflette végétarienne Faisselle Litchi au sirop	Macédoine à la parisienne Steak haché à l'échalote Coquillettes Petit-suisse aux fruits Fruit de saison	Duo de chou Blanquette de veau à l'ancienne Carottes Vichy Camembert Galette des rois	Crêpes au fromage Poulet rôti Haricots beurre Gouda Compote pomme
Du 16 au 20 janv.	Salade de pois chiches Raviolis de bœuf à la sauce tomate Yaourt vanille Fruit de saison	Mâche vinaigrette Mijoté de bœuf sauce poivrade Riz Mimolette Compote banane	Potage au brocoli Colin pané maison Haricots plats Carré Fruit	Tarte au fromage Paupiette de dinde au jus Purée de pommes de terre et potiron Fromage blanc Fruit de saison	MENU VÉGÉTARIEN Carottes râpées au citron Gnocchi à la crème d'ail Morbier Crème dessert vanille
Du 23 au 27 janv.	MENU VÉGÉTARIEN Endives vinaigrette Omelette sautée Quinoa aux poivrons Rouy Ananas au sirop	Pamplemousse Sauté de dinde aux oignons Salsifis et carottes Kiri Semoule au lait	Potage aux 5 légumes Paleron Mironton Chou-fleur béchamel Petit-suisse nature Gâteau chocolat	Salade de haricots verts vinaigrette Chipolatas (S/P : chipolatas dinde) Pâtes farfalles Coulommiers Fruit	Œufs durs mayonnaise Moules marinières Frites Yaourt nature Fruit de saison
Du 30 janv. au 3 fév.	Salade mêlée vinaigrette Sauté d'agneau abricots secs Semoule Demi-chèvre Compote aux pommes	Radis beurre Blanc de poulet à la crème de champignons Haricots verts au beurre Comté Crêpes sucrées	Soupe potiron Filet de saumon Petits pois Yaourt aux fruits Fruit de saison	MENU VÉGÉTARIEN Betteraves à la ciboulette Chili Végétarien Fromage blanc Fruit de saison	Salade d'avocat californienne Potée auvergnate (S/P saucisse volaille) Pyrénées Fruit

Conformément au règlement CE n°1169/2011, les menus peuvent contenir les 14 substances ou produits provoquant des allergies ou intolérances : céréales contenant du gluten, crustacés, œufs, poissons, arachides, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, graines de sésame, anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, lupin, mollusques. En raison des problèmes d'approvisionnement liés à la guerre en Ukraine, les menus peuvent être modifiés dans leur composition ou dans leur forme. Merci de votre compréhension.

CARNET DU MOIS DE NOVEMBRE*

Naissances

AKHAND Sowan • ALAMA MOURINET
• ANGELE Joella • ANGELE Noella •
ARCZYNSKI Pauline • ATTIL Rachel
BOUSSADIA EVROUX Zora • COUTURIER
Zoé • DIOP Ghaïth • HOUSSOU Gianluca •
IGUENANE Djannah • KOUYATÉ Hasmiou,
Mady • POINOOSAWMY Romy • ROGUIER
Elliot • SAVANE Ragna • SCHNEIDER
ARNOULD Ambre • ROGUIER Elliot

Mariage

MANAI Mohamed, Sakreddine AWESAT
Waed

Décès

Christiane SINET veuve HENRY •
Jacqueline LE FLOCH épouse CADIOT
• Renée LIESSE veuve TESTE • Marcelle
POIRSON veuve PLANTEGENET • Samia
ZEGGANE épouse ACHAB • Marie

MONCOQ • Geneviève DESSAINT épouse
COURET • Élisabeth MOUSSAYAN • Elvira
GEROMETTA veuve ZANNIER • Fernande
OLLIVIER épouse BEN HASSINE • Marie
TRICARD • Jacques PARODI • Lucienne
DELAROCHE veuve LAUNAY • Jeanne
AIGUESPARSES veuve VIGROUX • Colette
SIMON veuve BRUNETTI • Emilienne
THERET épouse GAMARD

* La parution des naissances, mariages et décès est subordonnée à l'accord préalable des personnes et des familles concernées qui ont donné leur autorisation auprès du service Relation citoyen.

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

8 rue Camille-Desmoulins • Tél. : 01 49 69 69 69

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15; le jeudi de 13h30 à 19h; le samedi de 8h45 à 12h30.

CONTACTS UTILES

● Commissariat principal

163-167 bis avenue Gabriel-Péri, 94270 Le Kremlin-Bicêtre. Tél. : 01 45 15 69 00

● Commissariat de Cachan

15 rue Marx-Dormoy. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 18h. Tél. : 01 45 46 73 00

● Police municipale

22 rue Guichard. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 7h50 à 12h et de 14h à 17h30. Jeudi de 14h à 17h40. Tél. : 01 49 69 96 71

● La Poste

3 rue Camille-Desmoulins. Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h. Samedi de 8h30 à 13h

● Théâtre Jacques-Carat

21 avenue Louis-Georgon. Horaires et tarifs des spectacles : www.theatrejacquescarat.fr Tél. : 01 45 47 72 41

● Cinéma La Pléiade

12 avenue Cousin-de-Méricourt. Horaires et tarifs : www.cinema-lapleiade.fr Tél. : 01 46 65 13 58

● Bibliothèque centrale

11 rue Camille-Desmoulins. Mardi de 14h à 19h, mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h, vendredi de 14h à 19h, samedi de 10h à 18h. Tél. : 01 49 69 61 60

● Bibliothèque La Plaine

11 allée Pierre-de-Montreuil. Mardi de 16h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Vendredi de 16h à 19h. Samedi de 14h à 18h. Tél. : 01 45 47 33 79

● Bibliothèque Lamartine

4 square Lamartine. Mardi de 16h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h.

PERMANENCES

● Médiation familiale

Consultations et médiation des situations conflictuelles au sein de la famille. 7h50 à 12h et 14h à 17h30. Tél. : 01 41 98 36 40

● Point info familles

Réunions d'information organisées les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois à 17h. Tél. : 01 45 47 70 95

● Écrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers administratifs. Tél. : 06 73 89 05 62

• **Au centre communal d'action sociale :** mardi et vendredi de 8h30 à 12h; samedi de 9h à 12h30.

• **À la bibliothèque centrale :** mardi et vendredi de 14h à 17h. Sur rendez-vous.

Vendredi de 16h à 19h. Samedi de 10h à 13h. Tél. : 01 49 69 61 15

● Centre socioculturel La Plaine

1 allée Pierre-de-Montreuil. Lundi de 14h à 19h. Mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h. Tél. : 01 49 69 60 10

● Centre socioculturel Lamartine

Square Lamartine. Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h. Tél. : 01 49 69 61 10

● Centre socioculturel Maison Cousté

19 rue Cousté. Lundi et mardi de 14h à 19h30. Mercredi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h30. Tél. : 01 45 46 67 15

● Espoir

Soutien psychologique pour les adolescent-es et guidance parentale. 19 rue Cousté. Sur rendez-vous. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 19h. Jeudi de 13h à 19h. Tél. : 01 45 46 64 39

● Mission locale Innovam

Guide les jeunes dans l'élaboration de leur parcours. Sur rendez-vous. 1 rue de la Gare. Tél. : 01 41 98 65 00

● Service de soins infirmiers à domicile de la Ville de Cachan (ACSMD)

Sur prescription médicale. Intervention à domicile d'infirmier-ères et d'aides-soignant-es pour les Cachanais-es de plus de 60 ans, handicapé-es et patient-es Alzheimer. Tél. : 01 45 47 06 35

● 3919 Violence Femmes Info

Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est accessible 24h/24 et 7 jours sur 7

● ADIL 94

Agence départementale d'information sur le logement. 48 avenue Pierre-Brossolette, 94000 Créteil. Sur rendez-vous les 2^e et 4^e mardis de chaque mois. De 14h à 17h. Tél. : 01 49 69 15 70

● Délégué du défenseur des droits

Sur rendez-vous les vendredis à la Maison de la prévention et de la médiation, 22 rue Guichard. Tél. : 01 41 98 36 40

● Conciliateur de justice

Sur rendez-vous les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois à la direction Prévention, médiation, sécurité. 22 rue Guichard. Tél. : 01 41 98 36 40

PHARMACIES



• Pharmacie de la Grange Ory

11 av. Aristide-Briand. Tél. : 01 70 25 51 75

• Pharmacie Delpesch

40 av. du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny. Tél. : 01 46 65 68 60

• Pharmacie des Arcades

10 rue Guichard. Tél. : 01 46 65 64 57

• Pharmacie des Lumières

91 av. Aristide-Briand. Tél. : 01 46 65 54 62

• Pharmacie du marché

30 av. Carnot. Tél. : 01 46 64 05 90

• Pharmacie du Parc

13 av. de la Division-Leclerc.

Tél. : 01 46 64 05 46

• Pharmacie Talbot

4 rue Gallieni. Tél. : 01 46 64 09 36

• Pharmacien Tchapanian

171 av. Aristide-Briand. Tél. : 01 47 40 88 41



CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

Le centre municipal de santé Georges-Grün propose une offre importante de soins médicaux et paramédicaux de qualité. Les patients-es peuvent bénéficier des consultations de médecine générale, de médecine spécialisée (cardiologie, endocrinologie-diabétologie, angiologie-phlébologie, gynécologie, ORL, radiologie), de soins infirmiers, dentaires, orthodontaires et de kinésithérapie.

Prise de rendez-vous sur doctolib.fr

Réservez votre créneau horaire dès maintenant sur www.doctolib.fr

+ d'infos :

Centre municipal de santé Georges Grün
7 avenue Cousin-de-Méricourt.
Tél. : 01 49 69 61 40

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h, le samedi de 9h à 12h.

HÉLÈNE DE COMARMOND,
MAIRE DE CACHAN,
LE CONSEIL MUNICIPAL ET LE PERSONNEL
COMMUNAL VOUS SOUHAITENT
UNE EXCELLENTE
ANNÉE 2023

RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 21 JANVIER À 16H,
POUR PARTAGER UNE GALETTE GÉANTE À L'HÔTEL DE VILLE.

